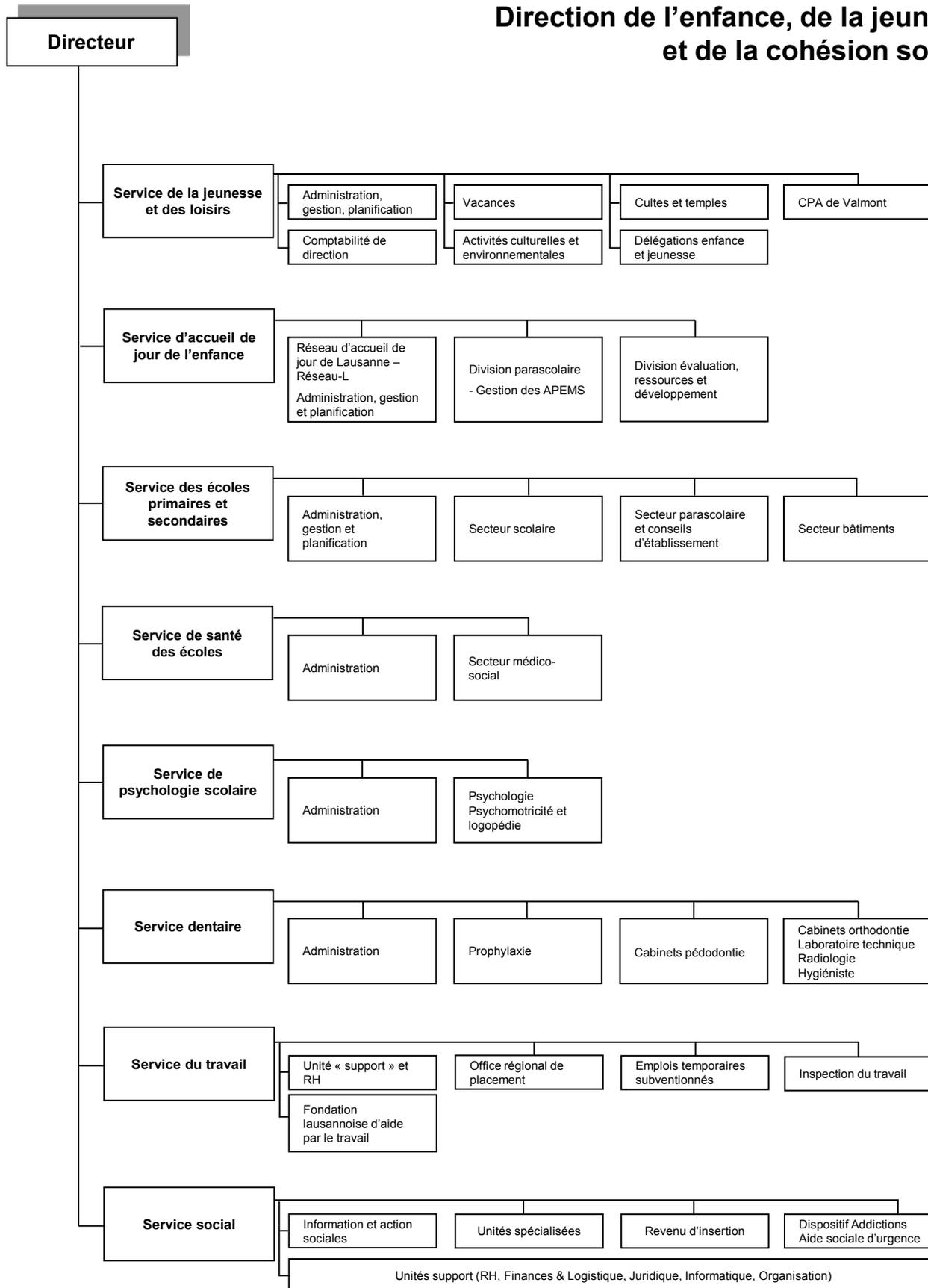


Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale



Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale (EJCS)

SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS (SJL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville ;
- coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à la DEJCS ;
- conduire et développer une organisation et un fonctionnement optimal et efficace de la DEJCS ;
- appuyer les autorités dans leur définition de la politique de l'enfance et de la jeunesse et assurer une veille stratégique et professionnelle sur les domaines précités ;
- collaborer avec les autres services de la DEJCS et avec les partenaires de la Ville en assurant une coordination de leur intervention.

Le Service de la jeunesse et des loisirs (SJL) offre des prestations internes à la DEJCS et des prestations externes dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, il exécute aussi les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa direction et dans ses décisions politiques. Au cours de l'année 2012, le service a présenté à la Municipalité des propositions de réponses à des initiatives parlementaires et de projets.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.70	4.30	5.70	4.58
Administration SJL	28.75	26.65	28.75	27.85
Centre adolescents de Valmont	23.05	22.50	24.35	20.95
Cultes et temples	13.08	10.20	12.15	8.75
Secteur vacances	26.57	24.25	26.57	23.35
Total service	97.15	87.90	97.52	85.47

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 0.37

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	7	4.30	8	4.58
Administration SJL	34	26.65	36	27.85
Centre adolescents de Valmont	26	22.50	24	20.95
Cultes et temples	29	10.20	30	8.75
Secteur vacances	31	24.25	30	23.35
Total service	127	87.90	128	85.47

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Administration SJL	2	2
Secteur vacances	1	0
Total service	3	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	15	17

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	12
Retraite	2
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	15

Personnel fixe

Durant 2012, le secteur RH a été attentif à la gestion de plusieurs situations relationnelles difficiles au sein d'équipes. Des bilans d'évaluation permettant d'estimer la dégradation des relations ont été faits. Ils ont permis la mise en œuvre d'outils de management spécifiques pour chaque situation (médiation, déplacement, voire recours à des mesures administratives).

Apprenti-e-s

Le SJL a accompagné deux apprenties dans leur formation, l'une pour l'obtention d'un CFC ASE et l'autre d'un CFC d'employée de commerce.

Répartition hommes/femmes

Le SJL compte 57% de femmes et 43% d'hommes.

Fonctions encadrantes

Le pourcentage d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante : 41% de femmes (sept femmes) et 59% d'hommes (dix hommes).

Politique de formation du personnel**Formation continue et formation en emploi**

En 2012, 55 personnes ont suivi des cours de formation continue représentant 300 jours de formation. Sept collaborateurs et collaboratrices sont engagés dans une formation en emploi telle que praticien-ne formateur/trice, éducateur/trice ES ou HES, directeur/trice d'institution.

Dans toute la mesure du possible, le SJL répond favorablement aux demandes de développement de compétences professionnelles et personnelles.

Stagiaires

Le SJL a accueilli sept stagiaires, notamment en stage préalable avant leur entrée en HES santé social. Ces stages ont été réalisés dans des structures éducatives (CPA de Valmont = cinq, écoles à la montagne = deux).

Civilistes

Deux personnes ont pu bénéficier de cette mesure au sein du SJL, l'une dans le domaine de l'administration, l'autre dans celui de l'éducation.

Personnel auxiliaire

En 2012, le SJL a fait appel à 294 personnes engagées avec un statut d'auxiliaire, dans les domaines suivants :

- Administration : 5%
- Vacances : 64%
- Cultes et temples : 14%
- Délégation jeunesse : 12%
- CPA de Valmont : 5%

ADMINISTRATION – GESTION – PLANIFICATION

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, l'adjointe administrative en charge de l'état-major de la direction et les chefs de service de la direction.

Réunions ordinaires

Nombre de séances : 15 (2011 : 30).

La CCS est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux interpellations, motions ou postulats. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

Depuis plusieurs années, la CCS se réunit habituellement tous les vendredis matin, sauf pendant les vacances scolaires. Un nouveau modèle de calendrier des séances a été expérimenté en 2012. C'est ainsi qu'environ un vendredi sur deux a été réservé à des séances bilatérales entre le municipal et un-e chef-fe de service, ce qui explique la diminution du nombre de séances par rapport à 2011.

Autres réunions

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres services de l'administration ou d'instances extérieures pour un échange d'information. C'est ainsi qu'en 2012 elle a accueilli :

- une délégation du SOI, dans le cadre du pilotage informatique des directions ;
- les sous-commissaires DEJCS de la commission de gestion ;
- le chef du Service financier pour un point de la situation du processus d'élaboration du budget 2013.

Institutions subventionnées

Le Service de la jeunesse et des loisirs subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et des sports urbains. La liste des institutions subventionnées est à disposition dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. De plus, chaque institution publie un rapport annuel de ses activités. Ainsi, nous renonçons à publier un extrait de ces rapports. Citons le rapport d'activité annuel de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) téléchargeable sous : www.fasl.ch/presentation/rapportsActivites.php ou encore celui de la Fièvre, association gérant le skatepark, www.fievre.ch.

Maisons de quartier

Le chantier de la Maison de quartier de la Pontaise avance dans les délais et sans nouvelle surprise.

Le projet de Maison de quartier des Faverges au sein d'un immeuble privé en construction a trouvé l'adhésion de la population du quartier et le projet architectural a été défini. Le préavis N° 2012/16 (« *Projet de construction de 2 bâtiments conformes au concept de « Société 2000 watts », comprenant 59 logements, un centre de quartier, un parking souterrain de 34 places et 3 places de parc extérieures, sis chemin de Bonne-Espérance 30-32. Constitution d'un droit de superficie en faveur de la Fondation lausannoise pour la construction de logements – FLCL – et de la Société Immobilière Lausannoise pour le logement S.A. – SILL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la FLCL. Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la SILL. Octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la FLCL. Octroi d'un financement du Fonds communal pour le développement durable pour la réalisation du projet. Octroi d'une subvention d'investissement et d'un crédit d'investissement pour la réalisation de la Maison de quartier des Faverges. Réponse au postulat de Mme Elisabeth Müller : « Les droits de superficie, à qui et pourquoi ? »*), concernant, entre autres, une subvention d'investissement et un crédit d'investissement pour la réalisation de la Maison de quartier des Faverges a été adopté par le Conseil communal en automne 2012.

Le projet de Maison de quartier du Désert a suscité un grand intérêt et un enthousiasme de la population qui se réunit en forum pour définir ses priorités pour le quartier et cette future Maison. La rénovation de la Maison sera faite sous la forme de mandats d'étude parallèles – mandats de projets à un degré organisés en procédure sélective. La sélection des mandataires se fera en janvier 2013.

Jeunes et formation professionnelle

Dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes, une réflexion a été menée sur les difficultés qu'ils rencontrent actuellement pour entrer en apprentissage. Un rapport d'étude a été produit, à l'intention de la direction, sur l'état du marché des places d'apprentissage, la situation des jeunes « à risques » et les mesures de transition, intitulée : « Transition de l'école obligatoire à la formation professionnelle : problématique et état des lieux ».

D'autre part, suite à l'approbation par le Conseil communal, en 2011, du préavis N° 2010/09 (« *Accès à la formation post-obligatoire pour les migrants sans permis de séjour* »), il a été également développé un projet pour permettre à des jeunes Lausannois sans permis de séjour d'accéder à une formation qualifiante au sein de l'administration. Avec l'aboutissement de la modification de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) arrêtée par le Conseil fédéral, ces jeunes pourront finalement accéder en toute légalité à une formation professionnelle.

Campagne d'éducation « moi & les autres »

Rapports sociaux plus flous et complexes, modification du seuil de tolérance et banalisation des épisodes de violence chez les jeunes sont des constats fréquents dans la pratique des professionnel-le-s du social. Afin de compléter les mesures spécifiques de prévention de la violence des jeunes mises en place, la Ville de Lausanne, postulant que nombre de ces tensions surgissent suite à la difficulté d'accepter la diversité de l'autre, a décidé de lancer une campagne d'éducation fondée sur le concept d'altérité.

Coordonnée par le Service de la jeunesse et des loisirs, cette campagne se déploie de septembre 2012 à juin 2013 et vise à renforcer le sentiment d'appartenance et de reconnaissance de la diversité des habitantes et habitants et, dans une certaine mesure, une prévention de la violence en milieu urbain. Présidé par le municipal en charge de la DEJCS, un comité de pilotage constitué de sept membres en assure la conduite stratégique, soutenu par un groupe d'accompagnement et de réflexion composé de 20 personnes externes et des membres de l'administration communale.

En janvier 2012, une soirée d'information et de consultation réunissant 250 personnes a permis de relever le vif intérêt témoigné par le monde institutionnel et associatif pour la démarche. Suite à l'adoption en mai 2012 par le Conseil communal du préavis N° 2012/07 (« *Lancement d'une campagne d'éducation destinée aux Lausannoises et Lausannois ayant pour thème l'altérité* ») prévoyant la dotation d'un crédit d'investissement de 350'000 francs, la DEJCS a lancé un appel à projets afin d'inviter les institutions, associations et acteurs collectifs lausannois à participer concrètement à la campagne. En 2012, 54 projets ont été déposés et 35 ont été retenus, d'autres projets étant encore attendus pour le dernier délai de dépôt fixé à fin janvier 2013.

Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises

En réponse au postulat de Mme Andrea Egli intitulé « *Des ludothèques à Lausanne ou comment mieux faire pour avoir une vie ludique ?* », le Conseil communal a adopté le 17 janvier 2012, à l'unanimité, les conclusions du rapport-préavis N° 2010/61 proposant l'attribution d'un fonds de soutien en faveur des ludothèques lausannoises d'un montant de 30'000 francs par an, destiné à la formation des bénévoles et au renouvellement des jeux.

Information générale aux parents d'élèves – *Grandir à Lausanne*

Destiné à présenter et rappeler les nombreuses prestations offertes par la DEJCS, le bulletin *Grandir à Lausanne* a connu deux éditions en 2012. La première présentait la campagne d'éducation « moi & les autres ». La deuxième était consacrée à la distinction de l'UNICEF « Commune amie des enfants » obtenue en automne par la Ville de Lausanne. Depuis 1987 (d'abord sous le nom de *Lausanne écoles*), cette publication est distribuée à tous les parents d'élèves et, depuis quelques années, aux familles dont l'enfant fréquente une structure d'accueil de la petite enfance.

Jeux internationaux des écoliers

Cette manifestation sportive et culturelle, dont le comité est soutenu par le Comité international olympique (CIO), a lieu chaque année dans une ville différente. En juillet 2012, une délégation lausannoise composée de 18 écoliers a participé aux Jeux d'été (athlétisme, natation) organisés par la Ville de Daegu, en Corée du Sud, remportant une médaille d'or et deux médailles d'argent.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions ;
- traitements du personnel (groupe traitements) ;
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures) ;
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires ;
- tenue de comptes pour le Service social Lausanne ;
- établissement de décomptes pour le Service de l'emploi ETVD ;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances et des relations extérieures, Département de l'économie et du sport).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier. Pour le Service social Lausanne, elle enregistre des aides individuelles dans les comptes communaux. En ce qui concerne le Service du travail, elle assure également l'enregistrement des écritures comptables de l'Office régional de placement (ORP) ainsi que des Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL).

Organisation

Suite au rattachement du Service social Lausanne et du Service du travail à la direction, le volume de travail et les différentes spécificités des deux nouveaux services ont nécessité la réorganisation du fonctionnement de la comptabilité. La structure comptable du nouveau Service de santé et prévention est reportée en raison du retard dans la fusion des trois services (santé, psychologie et dentaire).

Le groupe traitements assure le service des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'836 (+39.2%) et 1'895 (+10%) pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le groupe factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 31'000 factures fournisseurs (+30.3%) et a émis environ 76'100 factures débiteurs (+5.7%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

VACANCES

MISSION

➤ organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires.

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du SAJE et du domaine de prestations vacances des solutions d'accueil et d'activités pour 52 semaines, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Accueil vacances 7-15 ans au niveau lausannois : nouveau guichet

Depuis le 4 décembre 2012, c'est à la place Chauderon 7A (anciennement InfoCité) que les familles lausannoises trouvent renseignements et conseils pour les activités de vacances 7-15 ans proposées par la Ville. Le portail internet www.lausanne.ch/jeunessevacances ainsi qu'un catalogue semestriel illustré facilitent également l'accès aux prestations. Outre sa mission d'information au public, le secrétariat vacances assure les travaux administratifs liés à la fréquentation des structures d'accueil du SJL :

- onze centres aérés urbains,
- le centre aéré d'été de l'Arzillier,
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville,
- la part lausannoise des activités du Passeport Vacances d'été et du PassePasse d'automne.

Groupe de coordination des offres vacances à l'échelon lausannois

Le groupe de coordination s'élargira en 2013/2014 pour préparer l'adaptation des offres vacances aux options qui seront prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'école à journée continue (63a Cst-VD) et du futur parascolaire.

PassePasse, Passeport Vacances d'automne 2012 de la Ville de Lausanne

Pour sa deuxième édition, le PassePasse, Passeport Vacances axé sur la découverte active de milieux professionnels, s'est ouvert aux communes membres de l'Association en faveur du Passeport Vacances de la Région Lausannoise (APVRL). Onze communes ont répondu à l'appel. Cette nouvelle participation a permis d'élargir l'offre des activités de découverte du milieu professionnel. Les organisateurs sont très motivés, ainsi plus de 50 nouvelles activités ont été proposées cette année.

Le PassePasse a cependant connu une très faible participation des jeunes avec 25 passeports vendus. Toutes les communes de l'APVRL ainsi que le comité sont convaincus de la pertinence de ce projet. Les acteurs du projet se réuniront courant février 2013 pour mettre en commun leurs ressources dans le but d'optimiser cette offre en 2013. Un travail de communication sera également lancé pour faire connaître cette nouvelle offre de l'APVRL.

Passeport Vacances d'été 2012

1'363 passeports traditionnels ont été vendus en 2012, soit une baisse de 10.6% par rapport à 2011.

Le passeport « farniente » reste stable par rapport à 2011 avec 363 passeports vendus ; ce sésame, donnant accès aux transports publics, piscines, musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, sans activités encadrées est proposé aux seuls 13-15 ans.

Le site www.apvrl.ch enregistre une fréquentation en hausse par les jeunes pour la consultation des activités. Les inscriptions en ligne au moyen d'un login représentent la moitié du total des inscriptions en 2012. Cette augmentation permet de gagner du temps à la coordination du Passeport Vacances qui peut être à présent consacré à un meilleur contrôle des inscriptions pour faciliter le tirage au sort des activités.

En 2012, le Passeport Vacances a été décalé sur les deux dernières semaines de vacances pour répondre à une forte demande des familles. Pour cette édition, le Passeport Vacances a été couronné par quatre semaines de beau temps estival. Fait exceptionnel, aucune activité n'a été annulée en raison de la météo.

Centres aérés urbains (CAU)

Les 11 CAU sont ouverts cinq semaines aux vacances de février, Pâques et octobre. On observe une stabilisation des demandes d'inscription, les CAU ont fonctionné à 85% de leur capacité d'accueil en 2012. Rappelons qu'il s'agit d'une formule d'accueil de proximité introduite en 2005. Facile d'accès et mobile, chaque centre aéré urbain accueille pendant les petites vacances douze enfants de 8h à 18h à l'APEMS du quartier, en privilégiant les activités de plein air, de découverte et d'éveil scientifique et les excursions.

Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

Ouverts toute l'année, ces trois centres connaissent une fréquentation stable, tant des camps scolaires proposés aux classes du CYT et CYP que des camps de vacances thématiques ou généralistes. Pour l'année scolaire 2013/2014, les écoles à la montagne devraient accueillir les classes des degrés 5 à 8 HarmoS.

INITIATION CULTURELLE, SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION

MISSION

➤ gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites.

La Ville de Lausanne offre à ses écoliers depuis de nombreuses années des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent à enrichir leurs connaissances. Elles ont pour but de faire découvrir aux enfants les Arts vivants, d'être facteur d'intégration et de cohésion sociale et enfin, d'être un instrument de réflexion. Ces activités se sont diversifiées avec le temps et sont regroupées en cinq catégories :

- 1) activités culturelles et découvertes lausannoises,
- 2) abonnement culturel,
- 3) sensibilisation à l'environnement,
- 4) découverte de l'environnement construit,
- 5) prévention.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes enfantines, primaires et secondaires pour l'année scolaire 2011/2012.

Pour la première année, tous les enseignants titulaires de classe ont dû s'inscrire via des formulaires sur le site extranet de la Ville. Les brochures étaient consultables sur le web et des exemplaires papier étaient également mis à disposition dans les salles des maîtres.

1) Activités culturelles et découvertes lausannoises

Le programme d'activités culturelles a proposé 27 spectacles de théâtre, trois concerts de musique classique (deux concerts découvertes de l'Orchestre de Chambre de Lausanne et un concert spectacle d'Art-en-Ciel), 18 animations théâtrales, dix découvertes lausannoises.

Au vu des statistiques, le bilan est à nouveau très positif puisque 86% des classes enfantines, 81% des classes primaires et 47% des classes secondaires se sont inscrites aux activités culturelles.

Sur les 13'000 enfants scolarisés à Lausanne :

- 8'930 sont allés voir un spectacle ;
- 3'820 sont allés écouter les concerts de l'OCL ; 1'803 ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta ;
- 7'890 ont pris part à une animation théâtrale ;
- 3'695 ont participé à une découverte lausannoise.

En marge de ce programme : 150 élèves de 7^e et 8^e années ont assisté au concert *Orfeo ed Euridice* proposé par l'orchestre Amabilis dans le cadre de son 50^e anniversaire ; 60 élèves de 7^e année ont participé à l'émission *Les zèbres* consacrée au prestigieux concours du 40^e Prix de Lausanne ; 20 élèves se sont rendus à l'exposition *Donner à voir une création théâtrale* organisée en partenariat avec la bibliothèque de Lausanne à Chauderon.

2) Abonnement culturel

Visant à les faire bénéficier de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement permet aux élèves de 7^e à 9^e années d'assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de huit francs. Le Service de la jeunesse et des loisirs compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres.

2'088 billets ont été vendus pour 26 spectacles. En outre, l'Opéra de Lausanne a permis à 213 élèves lausannoises d'assister gratuitement aux répétitions générales de trois opéras.

3) Sensibilisation à l'environnement

707 animations/visites ont été offertes aux classes lausannoises et 93 aux classes des communes du périmètre GEDREL.

4) Découverte de l'environnement construit

31 classes enfantines et primaires ont bénéficié de cette prestation.

5) Prévention

Spectacles de prévention

Le Théâtre Forum Association Le Caméléon a permis à 117 classes secondaires (2'469 élèves) d'assister à six spectacles interactifs ayant pour thème : le racket, la violence physique et psychologique entre filles en particulier, le tabagisme, la problématique du bouc émissaire, la violence verbale, l'alcool.

Prévention des accidents par morsures (P.A.M.)

Le programme, destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire.

80 classes primaires ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

CULTES ET TEMPLES

MISSION

- assurer les engagements et les traitements du personnel des paroisses protestantes, l'entretien des lieux de cultes catholiques et protestants, les relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines.

Événements marquants

L'année 2012 aura été l'année des célébrations multi-décennales, voire centenaire, d'événements et d'anniversaires majeurs. Du 17 au 20 mai, la 27^e rencontre des guets européens a réuni à Lausanne une centaine de guets et autant d'accompagnants. Ce fut un moment privilégié et poignant pour les guets de se présenter, en tenue et en cortège, à la population lausannoise et d'animer les rues du marché. À cette occasion, un apéritif populaire a été organisé sur l'esplanade de la Cathédrale. Pour rappel, Lausanne fait partie des sept dernières villes qui abritent, sans discontinuer, un guet qui veille sur la ville depuis son instauration au Moyen Âge.

Le 10 mai, le temple de La Sallaz a commémoré ses 75 ans d'existence. Le 23 septembre, ce fut au tour du temple de Malley de fêter ses 60 ans. Enfin, du 8 au 11 novembre, l'église des Croisettes a célébré son 350^e anniversaire. Ce dernier, qui a coïncidé avec la fin des travaux de rénovation du temple financés de manière égale entre les communes d'Épalinges et de Lausanne, a été rehaussé par la présence en grand nombre des habitants ainsi que des autorités officielles et religieuses des deux communes qui ont participé aux différents événements : exposition, concours de dessin, concerts, apéritifs, repas, etc. Notons que les deux Municipalités ont participé aux frais, à parts égales, à concurrence de 2'900 francs.

Entretien du patrimoine

Une subvention d'investissement de 660'000 francs a été accordée par le Conseil communal en date du 31 janvier 2012 (préavis N° 2011/49 – « *Restauration du temple des Croisettes* ») à la paroisse protestante de La Sallaz – Les Croisettes en vue de la rénovation de la toiture, des façades et de l'intérieur du temple des Croisettes. La Commune d'Épalinges a participé pour moitié aux coûts des travaux.

Des travaux d'entretien lourd ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient de signaler la révision complète de l'ascenseur de Bellevaux, 46'300 francs ; le dernier versement pour l'acquisition de bancs et de l'orgue à la paroisse Saint-Etienne, 35'000 francs ; le remplacement de la chaudière du temple de Chailly, 28'250 francs ; la révision de l'installation des cloches de l'église Saint-Paul, 25'470 francs ; le cinquième versement pour la réfection et l'isolation thermique à la paroisse Saint-Esprit, 20'000 francs ; le remplacement de la porte d'entrée du temple de Montriond, 17'000 francs. Enfin, suite à la nouvelle réglementation de l'Office fédéral de la communication sur l'utilisation des fréquences réservées aux microphones sans fil, l'installation d'un système de microphones sans fil dans toutes les paroisses protestantes, 25'700 francs et deux paroisses catholiques, 4'817 francs. À noter que les autres paroisses catholiques seront équipées en 2013.

Tous ces travaux ont permis de préserver des lieux de culte dont la Commune a l'obligation légale d'entretien, mais aussi de maintenir en bon état un patrimoine dont la richesse historique, culturelle et architecturale reste inestimable.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques ;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance.

Labellisation

Lausanne a reçu en 2012 après un long processus, la distinction « Commune amie des enfants » décernée par l'UNICEF. La démarche vise à soutenir l'application de la Convention des droits de l'enfant et à améliorer l'environnement immédiat des enfants et des jeunes. Par la remise de cette distinction, l'UNICEF reconnaît la qualité de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la Ville de Lausanne. Devenant la première commune romande et la première grande ville de Suisse « amie des enfants », Lausanne est encouragée à maintenir le cap.

Groupe de référence

En lien avec cette labellisation, début 2012 voit la création d'un groupe de référence. Il est essentiellement composé de personnes issues de différents services de l'administration, professionnels de l'enfance, de la jeunesse et de l'aménagement urbain.

Brochure « Pousses Urbaines »

Réalisation d'une brochure retraçant les cinq éditions de « Pousses Urbaines - Les enfants grandissent en ville ». Premières participations citoyennes à Lausanne 2007-2011.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation ;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse ;
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans ;
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs, des animateurs de la PJB et du médiateur sportif ;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes.

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Dix projets différents de jeunes Lausannois ont été présentés devant la commission d'attribution composée de trois jeunes, du directeur de la DEJCS et de la cheffe du SJL. Trois membres atteints par la limite d'âge ont été remplacés. Neuf dossiers, allant du théâtre au rock en passant par la danse, ont reçu une aide pour un montant total de 43'890 francs.

Casuels

Ce sont vingt subventions ponctuelles, pour un total de 61'572 francs, qui ont été attribuées à des projets ou événements émergents divers et variés, organisés pour et par des jeunes.

Permanence Jeunes Borde (PJB)

Pour la deuxième année, la PJB accueille un APEMS de 24 enfants pour les repas de midi et pour différentes activités, durant les travaux de la future Maison de quartier de St-Luc. Durant l'année, la PJB a organisé diverses sorties, activités sportives et culturelles, cours de tennis, de guitare, de cuisine et de capoeira et différentes fêtes et événements avec les habitants et les partenaires du quartier. Une action d'été au Pré-des-Druides s'est déroulée du 10 au 20 juillet, entre 17h et 22h, tous les jours de la semaine pour environ 35 enfants et jeunes du quartier de la Borde.

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

Les TSHM sont intervenus dans de nombreux quartiers de la ville, certaines fois à la demande de services de la Ville ou de citoyens (Mon-Repos, Malley, Boveresses, Praz-Séchaud, église de Bellevaux, etc.). Ils ont également participé au projet étude-action « Night Life » qui vise à mieux connaître les jeunes qui fréquentent les nuits lausannoises, dans les établissements nocturnes comme dans les espaces publics, ainsi qu'au « Pavé » qui vise les jeunes adultes.

Médiateur sportif

Le nouveau médiateur sportif continue à développer de nombreux projets autour des trois axes de sa mission, soit : prévention, médiation et orientation. Cette année, il a aidé à la mise en place d'une plate-forme de prévention du milieu sportif regroupant des institutions spécialisées (FVA, CIPRET, MIRA, Swiss Olympic, SEPS). Pour le volet orientation, il est amené à conseiller de nombreuses associations de jeunes œuvrant dans le sport urbain.

Il s'occupe aussi de la mise à disposition des jeunes de salles de gym d'octobre à avril. Ce qui représente une moyenne de 34 heures hebdomadaires dans différents lieux de la ville (St-Roch, Béthusy, Grand-Vennes, Montoie, Barre et les locaux de l'Association Kwan Academy), l'offre s'étendant durant les vacances scolaires. Les jeunes s'adonnent au basket, au football, au fitness, à différents arts martiaux ou au Parkour (art du déplacement urbain). Le concept s'appuie sur la libre adhésion des participants, favorisant ainsi l'accès au plus grand nombre, en limitant les contraintes de participation.

Conseil des Jeunes (CDJ)

Le Conseil des Jeunes réunit ses 60 membres une fois par mois dans la salle du Conseil communal. Il a fêté son deuxième anniversaire le 10 décembre 2012, en présentant ses différentes réalisations et projets :

Commission homophobie

Ainsi, cette commission a pu parler de son exposition « Jeunes vs Homophobie » qui a eu lieu du 7 au 17 mars, au Forum de l'Hôtel de Ville. Plus de 2'000 visiteurs enthousiastes se sont pressés sous les arches de la Palud pour admirer le travail de cette commission. La qualité de cette exposition a fait que de nombreuses institutions et associations ont demandé à l'emprunter. Fribourg, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Genève, Bière l'ont déjà présentée ou réservée. Durant ces deux semaines, plus de 30 classes d'établissements lausannois ont pu assister à un spectacle interactif sur la thématique de l'homophobie. Par ailleurs, grâce à leur travail, le règlement scolaire cantonal (RLEO) a été modifié en rajoutant un article entièrement rédigé par les jeunes de cette commission.

Fête des 18 ans

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil des Jeunes a organisé la désormais traditionnelle « Fête des 18 ans », le 10 novembre 2012. Environ 500 jeunes Lausannois atteignant leur majorité dans l'année ont participé à une soirée aux Docks. Outre la partie officielle, ils ont pu assister à un spectacle d'humoristes de l'émission télévisée « On ne demande qu'à en rire » après un excellent repas préparé par des apprentis.

Différentes commissions actives

« Transport », « Filles », « Communication », « Aide à l'emploi », « Easyvote », « Lausanne by night », etc.

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ)

Plusieurs membres du CDJ ont participé à différentes rencontres organisées dans le cadre de la FSPJ et ont ainsi pu nouer d'intéressants et fructueux contacts avec d'autres jeunes actifs au sein de leur communauté. Lausanne accueillera le prochain congrès de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes – CPJ en novembre 2013 et le Conseil des Jeunes est chargé de son organisation.

Programme Jeunesse en Action à Reims

Pour la première fois, le CDJ s'est exporté pour participer à une rencontre européenne à Reims sous l'égide du programme Jeunesse en Action. Du 29 novembre au 5 décembre, neuf membres du parlement lausannois, accompagnés du délégué jeunesse, ont discuté avec des jeunes Français, Belges, Luxembourgeois et Espagnols sur le thème « Jeunesse en Europe, parlons d'égalité ». Une lettre ouverte a parachevé ces cinq jours de réflexion et d'échange intense.

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

MISSION

► accueillir, à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescent-e-s âgé-e-s de 14 à 18 ans, en milieu fermé et pour de courts séjours, dans le cadre de peines et mesures de privation de liberté prises à leur encontre par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et autres cantons), ou l'autorité civile (Service de protection de la jeunesse, Office du tuteur général).

Fréquentation

La fréquentation du CPA a connu en 2012 une augmentation très prononcée par rapport à la moyenne des dernières années, et ce pour trois raisons principales :

- il s'agit de la première année civile complète où la nouvelle prestation de post-observation a pu être conduite (quatre lits supplémentaires) ;
- suite à la soudaine fermeture en mai 2012 du secteur mineurs de la prison de la Croisée à Orbe, le CPA s'est vu à nouveau confier, comme jusqu'en 2007, la plupart des mandats de détention avant et après jugement ;
- malgré cela, le CPA a maintenu ouverte son offre de prise en charge individuelle (sur mandat civil ou pénal) pour des jeunes très désaffiliés socialement et pour lesquels le réseau institutionnel romand n'est pas directement adapté.

Nombre de journées

	2010	2011	2012
Total	4'912	4'355	5'552

Événements marquants

L'avenir du bâtiment, et des travaux de transformation y relatifs, fait toujours l'objet de négociations entre la Ville et le Canton.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives (notamment une recherche de longue durée portant sur l'analyse de l'impulsivité chez l'adolescent et financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique).

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE (SAJE)

Le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), a poursuivi la mise en œuvre du plan de développement en places d'accueil pour la législature. Plus de 260 places ont ainsi été ouvertes en 2012, 83 dans le secteur préscolaire, y compris les places pour les écoliers du cycle initial et 180 dans le secteur parascolaire. En outre, un important travail en collaboration avec le Service financier a permis de consolider le programme de législature pour les années 2013 à 2016.

De plus, afin de planifier les effets de la votation populaire de septembre 2009 au sujet de l'école à journée continue, le SAJE et le Service des écoles primaires et secondaires (SEPS) ont mené une étude prospective et propositionnelle d'envergure qui a été publiée en novembre 2012 sous le titre « Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue (63a Cst-VD) : état des lieux, pistes et perspectives ».

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer et développer à Lausanne la politique de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine ;
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité ;
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L).

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des poste

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	106.06	94.59	106.06	95.40
CVE Ancien-Stand	25.80	24.39	25.80	23.64
CVE Bellevaux	21.75	21.20	21.75	21.68
CVE Bergières	30.62	30.69	30.62	29.56
CVE Borde	15.10	13.80	15.10	15.10
CVE Bourdonnette	25.27	24.39	25.27	25.49
CVE Cité	20.10	20.28	21.75	21.48
CVE Grangette	27.30	26.98	27.30	26.19
CVE Jardins de Prélaz	15.60	14.13	15.60	14.72
CVE Montelly	37.34	36.93	37.34	37.58
CVE Montoie	9.85	9.75	9.85	8.30
CVE Valency	18.68	18.68	18.68	18.78
SPE Chauderon	28.36	23.45	28.76	23.85
Total service	381.81	359.23	383.86	361.76

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 2.05

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
APEMS	185	94.99	185	95.40
CVE Ancien-Stand	34	24.39	33	23.64
CVE Bellevaux	31	21.20	32	21.68
CVE Bergières	44	30.69	43	30.36
CVE Borde	19	13.80	21	15.10
CVE Bourdonnette	32	24.39	35	25.49
CVE Cité	27	20.28	28	21.48
CVE Grangette	37	26.98	35	26.19
CVE Jardins de Prélaz	20	14.13	20	13.92
CVE Montelly	49	36.93	49	37.58
CVE Montoie	13	9.75	11	8.30
CVE Valency	24	18.68	24	18.78
SPE Chauderon	31	23.45	31	23.85
Total service	546	359.63	547	361.76

Pour la situation au 1^{er} janvier 2012 (tableaux 1.1 et 2.1), la différence liée aux ept affectés des APEMS est due à une collaboratrice démissionnaire au 31.01.2012 qui n'a pas été rattachée à son poste au 01.01.2012.

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
APEMS	4	4
CVE Bergières	4	0
CVE Bourdonnette	1	4
CVE Cité	3	2
CVE Grangette	1	1
CVE Jardins de Prélaz	3	3
CVE Montelly	1	1
CVE Valency	1	2
SPE Chauderon	2	1
Total service	20	18

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	embauche(s)
	fin(s) d'emploi	
Nombre de mouvement(s)	33	53

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	21
Retraite	4
Fin de contrat	
Invalidité	1
Licenciement	7
Suppression de poste	
Total service	33

Par rapport au 31 décembre de l'année précédente, l'effectif du SAJE a augmenté de 18 personnes pour se fixer à 547 personnes à fin 2012. Cela s'explique principalement par la régularisation de postes éducatifs auxiliaires en contrats de droit privé dans les APEMS.

Sans surprise, on peut constater que le personnel du SAJE est composé à 85.7% de femmes. De plus, elles sont 95.5% à être séduites par les avantages du temps partiel. Dans une proportion qui reste élevée (73.1%), les éléments masculins ne boudent pas non plus cette opportunité. En prenant l'ensemble du SAJE, plus de neuf personnes sur dix (92.3%) ne travaillent pas à temps complet.

Le nombre important de licenciements (sept) mérite de plus amples informations. Ainsi, lorsque l'échéance du droit au traitement est atteinte en raison d'une maladie ou d'un accident (période de deux ans), nous devons résilier le contrat de travail. Par conséquent, six personnes ont dû être licenciées par l'application de cette règle du RPAC. En outre, le septième licenciement a fait l'objet d'une convention de départ, qui a été établie avec le soutien de l'unité juridique du Service du personnel.

Stagiaires

Le service a accueilli 85 stagiaires au sein de ses structures, tant dans ses centres de vie enfantine que dans les APEMS, dont :

- 23 en préalable,
- 21 en 1^{ère} année,
- 21 en 2^e année,
- 14 en 3^e année.

Principales causes d'absence en 2012

Causes	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Grangette	Montelly
Maladie avec certificat	1'232.75	386.75	4'243.50	2'676.50	5'049.75	3'223.00
Maladie sans certificat	326.00	565.00	269.25	459.50	513.75	1'217.25
Enfant malade	132.50	197.00	123.50	70.75	235.50	285.50
Accident	983.50	366.50	406.75	132.00	252.50	764.00
Formation	189.75	164.00	274.00	769.50	1'345.75	1'003.50
Maternité	731.75	213.00	16.00	109.25	1'234.50	0.00
Congé non payé	0.00	900.25	279.75	949.75	747.00	1'064.50
Total en heures	3'596.25	2'792.50	5'612.75	5'167.25	9'378.75	7'557.75
Total en ept	1.73	1.34	2.70	2.48	4.51	3.63

Causes	J. Prélaz	Valency	Cité	Borde	Montoie	APEMS
Maladie avec certificat	2'849.75	509.50	3'805.50	425.50	528.25	4'085.25
Maladie sans certificat	460.00	324.50	260.00	387.00	154.00	1'365.25
Enfant malade	146.50	67.00	130.25	43.25	15.50	199.25
Accident	262.75	231.75	48.00	0.00	0.00	1'859.75
Formation	567.25	134.00	414.50	371.50	121.00	4'198.75
Maternité	306.75	1'233.75	1'616.50	1'763.25	1'029.50	768.25
Congé non payé	0.00	0.00	672.00	36.00	0.00	40.50
Total en heures	4'593.00	2'500.50	6'946.75	3'026.50	1'848.25	12'517.00
Total en ept	2.21	1.20	3.34	1.46	0.89	6.02

RESSOURCES HUMAINES

Non mentionnée dans le rapport précédent, on peut signaler la mise en production, toute fin 2011, de l'aménagement du temps de travail (ATT). Après une année de fonctionnement, c'est un bilan positif qui peut en être tiré, les collaborateurs s'étant rapidement adaptés et ayant, pour la plupart, apprécié cette nouvelle façon de faire. Cette gestion informatisée du temps de travail n'en est qu'à sa première phase, car décision avait été prise de la limiter d'abord au personnel administratif de Chauderon, ainsi qu'à la cellule socio-éducative de la place de la Navigation.

Quelques chiffres

	Offres spontanées	Mises au concours	Dossiers reçus
Préscolaire	400	10	675
Parascolaire	306	2	117
Total	706	12	792

Ces chiffres donnent un aperçu du travail que cela engendre dans la réception et le tri des dossiers, la coordination avec les délégations RH attribuées aux CVE et aux APEMS, la rédaction des annonces, les entretiens et la quantité de correspondance à réaliser : quelque 1'500 réponses différenciées.

Dans le cadre de notre mission d'accueil auprès des enfants et du respect des normes d'encadrement édictées par le Canton, les absences des éducateurs ou moniteurs restent un casse-tête pour tout gestionnaire d'institutions (directeurs des CVE et responsables d'APEMS). Sans prétention d'être la panacée, mais avec l'intention de faciliter cette organisation, un logiciel de gestion informatique des remplaçants nommé GIRAFE (en vigueur dans les APEMS depuis 2002) a été adapté pour les CVE. Accessible par internet, il réunit, après sélection, l'ensemble des personnes intéressées à effectuer des remplacements.

Au 31.12.2012

Préscolaire	93	fonctions d'EDE, d'aide de maison/ de cuisine et de cuisinier-ère
Parascolaire	250	fonctions d'EDE, de moniteur-trice et d'aide de maison
Total	343	personnes inscrites

En matière de licenciement, sept procédures pour fin de droit au traitement et convention de départ ont ponctué l'année 2012 entraînant la collaboration régulière avec l'unité juridique du SPeL, d'une part, mais aussi avec les médecins conseil et du travail, l'évolution professionnelle et l'AI d'autre part. Concernant cette dernière instance, il est à relever la convention tripartite (AI/SAJE/collaborateur concerné) établie et qui a permis une réinsertion professionnelle que l'on peut qualifier, sans optimisme démesuré, de réussie à l'heure où ces lignes sont écrites.

Outre les partenaires internes du service, les collaborations tout autant régulières, assorties de participation à bon nombre de groupes de travail, ont été entretenues par la RRH en titre du SAJE notamment avec le responsable RH du SPeL et son équipe, les personnes responsables du projet Equitas, en particulier lors de la phase d'ajustement de la grille des fonctions (PAG).

Développement des compétences

Formations dont au moins un jour en 2012 (autrement dit, qui ont au moins débuté en 2012 ou fini en 2012)

Nombre de formations + 5 j.	51
Nombre de formations 0 j. à 5 j.	397
Nombre de formations 2012	448

L'encouragement à la formation des collaborateurs a des effets collatéraux sur le service, comme la formation en emploi de CFC d'informaticien (entamée en août 2011) de l'actuel CMI. Si nous avons plaisir à souligner les résultats de fin de 1^{ère} année (juin 2012) plus qu'encourageants et prometteurs, nous nous devons de signaler la nécessité de composer avec une présence hebdomadaire nettement inférieure qu'à l'accoutumée de l'intéressé, soit : deux jours aux cours, un jour au SOI et deux jours au SAJE. Heureusement, l'assistant de gestion en place depuis le 1^{er} octobre 2011 permet de suppléer au mieux à ce manquement.

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cadastre des dangers

Le poste de répondante santé, sécurité au travail et développement durable a vécu sa première année de fonctionnement, riche de nombreuses rencontres. Chaque lieu municipal d'accueil d'enfants pré ou parascolaire a reçu durant l'année une visite de la répondante santé, sécurité et développement durable afin qu'elle puisse faire connaissance des lieux et des professionnel-le-s qui y évoluent. Un civiliste et, selon leurs disponibilités, un coordinateur métier accompagnaient ces visites. Un cadastre des dangers a été établi sous une version informatisée permettant aux structures d'avoir accès à un répertoire des dangers ainsi qu'aux mesures pour y remédier. Chaque affaire ouverte fait l'objet d'un suivi ainsi que d'une démarche pour une mise à jour des procédures d'évacuation en cas d'incendie. Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la taxe au sac a permis de démarrer une réflexion sur le tri des déchets tant au niveau pratique que pédagogique.

Ergonomie

La santé des professionnel-le-s de l'accueil de jeunes enfants a été au centre de plusieurs échanges durant cette année. Une étudiante en psychologie du travail et des organisations a choisi comme sujet de master « Les contraintes biomécaniques et psychosociales du métier d'éducateur du jeune enfant ». Les professionnel-le-s des onze CVE municipaux ont répondu à un questionnaire sur la pratique de leur métier. Cet échantillonnage a permis un arrêt sur image de la vision qu'ont ces professionnel-le-s de leur état de santé. Les conclusions de ce travail de master, qui a reçu un prix d'excellence de l'Université de Neuchâtel, ont permis au SAJE d'entrevoir des pistes d'actions possibles afin de sensibiliser les collaborateurs à des gestes et postures adéquats, à des choix de mobiliers adaptés, aux risques psychosociaux dans l'exercice de cette profession. La mise en place concrète de cette sensibilisation a été confiée à une équipe d'ergonomes. Ce projet d'envergure a pour objectif de développer dans les CVE la santé comme une valeur d'entreprise en créant au sein de l'organisation un groupe de référents autonomes formés à la préservation et à la valorisation de la santé des équipes. De même, toutes les équipes participeront à une formation spécifique de prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) inhérents à leur activité professionnelle.

TRICRÉA

TRICRÉA est un projet issu d'une collaboration entre le semestre de motivation de la région lausannoise (MOBILET'), le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). Il s'inscrit dans une démarche de développement durable. Le but est de récolter une grande variété de matériaux de récupération (chutes de production, papier, textile, verre, bois, métal, plastique, mousse, etc.) auprès des entreprises de la région, puis après préparation et conditionnement dans un atelier-magasin géré par des jeunes en difficultés d'insertion professionnelle, les proposer aux institutions du Réseau-L comme matériel de créativité.

La Plate-forme BIO

La Plate-forme BIO représente un relais pour les agriculteurs locaux afin d'atteindre les collectivités d'accueil de jeunes enfants en demande de fruits et de légumes de saison, de proximité et bio. Cet intermédiaire souhaite contribuer à renforcer le tissu économique local en garantissant aux producteurs traditionnels l'écoulement de leurs marchandises à un prix équitable tout en les encourageant à passer à une agriculture respectueuse de la terre et de ses convives. La plate-forme a démarré suite à la demande d'un cuisinier d'un centre de vie infantine municipal de s'approvisionner en fruits et légumes bio et locaux. Parti d'une initiative privée, qui va se muter en coopérative au début 2013, l'ancienne porcherie de la ferme de Cery a été transformée en une légumerie capable de livrer, à vélo, des produits bruts et/ou transformés (lavés, épluchés et découpés) aux cuisines des collectivités. Elle a démarré ses livraisons en septembre 2012 auprès de trois cuisines de CVE pour une phase test de quatre mois, élargie à une deuxième phase test aux cuisines de tous les CVE municipaux ainsi qu'à un APEMS, entre janvier et août 2013. Le bilan intermédiaire effectué auprès des trois premiers cuisiniers s'est révélé positif, notamment en termes de fraîcheur, saveur et qualité des produits, de l'augmentation des quantités mangées par les enfants (notamment de la salade), de la collaboration étroite et positive avec tous les membres de la plate-forme, de la ponctualité des cyclistes malgré les intempéries, de l'agréable surprise qu'il existe, même en hiver, une jolie palette de possibilités locales.

PRÉAVIS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, POSTULATS

Préavis

Le 31 janvier 2012, le Conseil communal acceptait le préavis N° 2011/48 (« *Extension du centre de vie infantine de Chailly par la transformation partielle du collège du Val d'Angrogne en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Octroi d'un crédit d'investissement pour le remplacement du mobilier scolaire* »). À la rentrée scolaire 2012, cette nouvelle structure de vie scolaire ouvrait ses portes avec deux classes enfantines et une classe primaire ainsi qu'un lieu d'accueil pour 24 à 36 écoliers.

Interpellation

La Municipalité a transmis le 28 août 2012 au Conseil communal sa réponse à l'interpellation de Mme Magali Zurcher déposée le 8 mai 2012, intitulée : « Interpellation faisant suite à l'augmentation des tarifs du Réseau-L ».

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

OFAS

Depuis le 1^{er} février 2002, la Confédération a mis en place un programme d'impulsion pour la création de places d'accueil extra-familial des enfants par le biais d'une aide au démarrage ponctuelle. Le troisième crédit voté était de 120 millions de francs et devait couvrir tous les besoins de 2011 à fin janvier 2015. Or, ce crédit sera épuisé avant l'échéance. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a par conséquent édicté un ordre de priorité, valable à compter du 1^{er} janvier 2013, afin de répartir les aides financières de manière aussi équilibrée que possible entre les régions. Or, le Canton de Vaud, qui pour une fois a beaucoup sollicité cette aide au démarrage, se voit pénalisé et ne pourra plus compter sur cet apport financier pour la construction de nouvelles places. Pour Lausanne, c'est une perte de 3'300'000 francs entre 2013 et 2017, ce qui obère gravement le plan de développement en places d'accueil pour la présente législature. Au niveau cantonal, un plan d'action se met en place pour essayer de modifier cette décision.

9^e colloque petite enfance

Les villes de Genève et de Lausanne se sont à nouveau associées pour proposer un colloque international dont le titre était : « Diversités : une petite enfance engagée ». La manifestation a eu lieu les 2 et 3 novembre 2012 au Théâtre du Léman à Genève. Pendant deux jours, plus de 1'200 participants ont pu écouter et participer à des conférences réparties autour de trois domaines :

- penser la diversité : avec en particulier M. A. Bagag, écrivain et ancien ministre français, et M. G. Chenevière, ancien directeur de la TSR ;
- respecter la diversité : avec en particulier M. T. Nathan, professeur émérite, et M. L. Ott, chercheur en travail social ;
- accueillir la diversité : avec en particulier Mme F. Rosenbaum, orthophoniste et ethnoclinicienne, et M. M. Vandenbroek, professeur en pédagogie de la famille.

Colloque « off »

Initié par Lausanne en 2007, se tient en parallèle un colloque « off » qui est un concept original dont la spécificité est d'accorder une large place aux professionnel-le-s de l'enfance pour exprimer, partager, rendre visible la pratique professionnelle. Pour l'édition 2012, la cellule socio-éducative du SAJE a accompagné les professionnel-le-s de l'enfance qui se sont investi-e-s dans cette démarche pour participer à des ateliers de récits collectifs autour des questions de diversité car dans les lieux d'accueil de la petite enfance, comment prendre en compte la diversité des besoins, des contextes de vie, d'identités, de cultures ? Comment en faire une richesse pédagogique pour favoriser la reconnaissance de chaque enfant, de chaque famille ? Comment construire un « vivre ensemble » qui porte haut les couleurs du respect, de la reconnaissance et de la dignité ? Et comment tisser la trame qui guide quotidiennement les professionnel-le-s pour évoluer dans ces concepts avec tranquillité, ouverture et questionnements ?

À partir d'un processus établi par les collaboratrices de la cellule, les professionnel-le-s se sont engagé-e-s à questionner et à partager leurs pratiques. De ces réflexions, trois productions narratives ont été inventées : un conte, une chanson et une histoire philosophique. Ces trois productions ont été présentées à Genève, le 2 novembre dernier lors du colloque, par un trio composé d'une conteuse, d'un comédien et d'une chanteuse.

2^e colloque parascolaire

En juin 2010, le 1^{er} colloque parascolaire de Lausanne intitulé « Autour de l'école : le temps des enfants » avait été l'occasion de mener une réflexion sur le temps des enfants et la nouvelle position de l'accueil parascolaire dans les familles et avec l'école. Convaincu que les compétences du « vivre ensemble » s'acquièrent et se construisent au fur et à mesure d'expériences significatives, le 2^e colloque parascolaire a abordé la question des valeurs et du rôle de l'accueil parascolaire dans leurs transmissions. Il a cherché également à mettre en perspective le rôle de la collectivité publique dans l'éducation des enfants et des jeunes au sein de notre société multiculturelle.

Entre l'école et la famille, l'accueil parascolaire est face à de nouveaux enjeux puisqu'il doit désormais couvrir la tranche d'âge des enfants depuis leur 4^e année jusqu'à leurs quinze ans (art. 63a Cst-VD). Développer l'autonomie et l'estime de soi sont les moteurs de toute l'action socio-éducative proposée dans l'accueil parascolaire et le défi réside bien dans les nuances que chaque tranche d'âge possède pour l'acquiescer. C'est dans ce contexte que le 2^e colloque parascolaire a eu lieu le 15 juin avec le titre suivant : « Transmettre des valeurs : quelles missions socio-éducatives pour l'accueil parascolaire des 4-15 ans ». Cette journée d'étude organisée sur le site de l'Université de Lausanne a rencontré un grand succès : près de 400 participants issus de milieux professionnels, politiques et institutionnels ont assisté aux réflexions des orateur/trices présent-e-s (sociologue, politicien-ne-s, scientifique, pasteur, éthicien) : comment faire coïncider valeurs collectives et valeurs familiales ? Quel rôle joue la collectivité publique dans l'éducation morale, civique et sociale des enfants ? De l'enfance à l'adolescence, quelles sont les valeurs sociétales dispensées par les professionnel-le-s du parascolaire ? Telles sont les questions qui ont servi de fil conducteur à cette journée riche et de haute qualité. Le prochain en 2014, sans doute.

Fonds en faveur de la formation professionnelle pour le domaine social

Le Conseil fédéral a déclaré le Fonds en faveur de la formation professionnelle pour le domaine social de force obligatoire avec effet au 1^{er} octobre 2012 afin de garantir de manière durable le développement d'une formation professionnelle de haute qualité ainsi qu'une bonne relève professionnelle. Le Réseau-L est principalement touché dans les professions suivantes : éducatrice/trice de l'enfance ES et CFC d'assistant-e socio-éducatif/ve. La contribution s'élève à 150 francs par

entreprise et à 75 francs par équivalent plein temps. Pour le Réseau-L, cela représente une charge supplémentaire, non prévue au budget 2013, d'environ 60'000 francs. Le système de redistribution aux entreprises formatrices n'est pas encore connu au 31 décembre 2012. Affaire à suivre.

Politique tarifaire

Le 17 janvier 2012, la Municipalité informait la Commission des finances du Conseil communal de sa décision d'augmenter linéairement les barèmes de tarification de 5% pour toutes les prestations du Réseau-L et de fixer le tarif minimum payé par les parents pour une prestation à plein temps de type préscolaire à 250 francs (situations exceptionnelles réservées). Ces deux mesures sont entrées en vigueur le 1^{er} mai 2012. De plus, la Municipalité affirmait sa volonté d'inscrire ces mesures dans une démarche visant à faire passer la part payée par les parents à hauteur de 25% du coût global de la prestation d'accueil de jour. Elle s'élevait à 21% en 2011.

Loi sur l'harmonisation des prestations sociales (LHPS)

Le Grand Conseil a adopté, en novembre 2010, la loi sur l'harmonisation des prestations sociales (LHPS) en instaurant un revenu déterminant unifié (RDU) et une unité économique de référence (UER) qui désigne l'ensemble des personnes dont les éléments constitutifs du revenu déterminant unifié sont pris en considération. Dans le cadre de cette LHPS, le Grand Conseil a modifié la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) en contraignant tous les réseaux d'accueil vaudois d'utiliser ce RDU qui se base sur la dernière taxation fiscale acceptée par l'Administration cantonale des impôts (ACI) et qui prend en compte les aides sociales suivantes :

- subsides aux primes de l'assurance-maladie ;
- aide individuelle au logement ;
- avances sur pensions alimentaires ;
- bourses d'études.

Le Revenu d'insertion (RI) n'est pas compris dans le périmètre de cette LHPS et une coordination doit être mise en place pour les Prestations complémentaires pour les familles (PC familles). Cette nouvelle loi modifie considérablement les pratiques de calcul du revenu des parents pour la presque totalité des réseaux d'accueil vaudois. Le règlement d'application adopté par le Conseil d'État en juin 2012 fixe un délai au 30 juin 2014 pour que tous les réseaux d'accueil de jour vaudois utilisent strictement ce RDU. La Municipalité prévoit, en conséquence, de présenter au Conseil communal un préavis pour une nouvelle politique tarifaire dans le Réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) qui tient compte de ce nouvel environnement légal.

Extension de LausaShop

La Municipalité a accepté l'extension des prestations de LausaShop aux membres du Réseau-L le 24 mai 2012. À cet effet, un groupe de travail « petite enfance » a été créé afin de pourvoir aux besoins spécifiques des lieux d'accueil d'enfants.

Mandat d'étude sur l'avenir de l'accueil parascolaire à Lausanne

Afin de planifier les effets de la votation populaire de septembre 2009 au sujet de l'école à journée continue, le SAJE et le SEPS ont mené, en étroite collaboration, une étude destinée à proposer des pistes pour le déploiement de l'accueil parascolaire dans cette perspective, conformément à ce que prévoyait le rapport-préavis N° 2011/09 (« *Ecole à la journée continue : état des lieux, enjeux et perspectives pour le développement de l'accueil de jour des enfants et des jeunes scolarisés dans les établissements scolaires de Lausanne – Réponse au postulat Françoise Longchamp et consorts demandant l'introduction de l'école à la journée continue dans les établissements de la scolarité obligatoire à Lausanne* ») au Conseil communal. Pilotée par des cadres des deux services, cette étude, publiée à la fin de l'année sous le titre « *Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue (63a Cst-VD) : état des lieux, pistes et perspectives* » a permis de clarifier différents concepts, puis de faire un état des lieux détaillé des prestations offertes par la Ville et ses partenaires associatifs dans le domaine parascolaire et enfin de proposer différents scénarios.

Une telle réflexion ne pouvait se mener qu'en intégrant, à l'échelle de la Ville, les multiples acteurs concernés. Cette étude, les résultats et les pistes qui s'en dégagent sont le fruit d'un vaste processus participatif : plus de 100 personnes ont été associées à cette réflexion : professionnel-le-s du terrain, enseignant-e-s, directions d'établissements, responsables de structures pré et parascolaires, parents, membres des conseils d'établissements, représentant-e-s politiques.

La mise en œuvre de l'article 63a Cst-VD met en lumière différents enjeux liés à la collaboration entre les communes et le Canton au sujet de la formation, l'éducation et l'accueil des enfants et des adolescents. Pour sortir d'une logique de découpage des responsabilités, le rapport montre qu'il s'avère à la fois cohérent et efficient de mettre l'enfant au centre des réflexions et d'aborder la question dans la perspective de la journée continue de l'écolier, en inscrivant la réflexion dans le contexte plus large de la politique éducative et familiale. À cet égard, la collaboration avec l'école constitue donc la pierre angulaire de la réflexion.

L'état des lieux montre une importante satisfaction de la part des usagers pour les enfants de 4 à 10 ans et d'importantes attentes quant aux prestations pour les 10 à 15 ans. Les perspectives proposées s'appuient sur l'existant et visent à mettre progressivement en place des prestations adaptées à l'âge et au degré d'autonomie des enfants et des jeunes.

Le rapport final, publié en décembre, est donc à la fois un compte-rendu des travaux menés par la mandataire, un outil qui doit aider la Ville dans la prise de décision, mais aussi un jalon dans l'importante dynamique suscitée par la DEJCS en matière d'accueil de jour de l'enfance. Il doit permettre de prolonger la réflexion au sujet de la journée continue des écoliers et écolières, non seulement lausannois mais aussi vaudois.

SECTEUR PRÉSCOLAIRE

Plan de développement

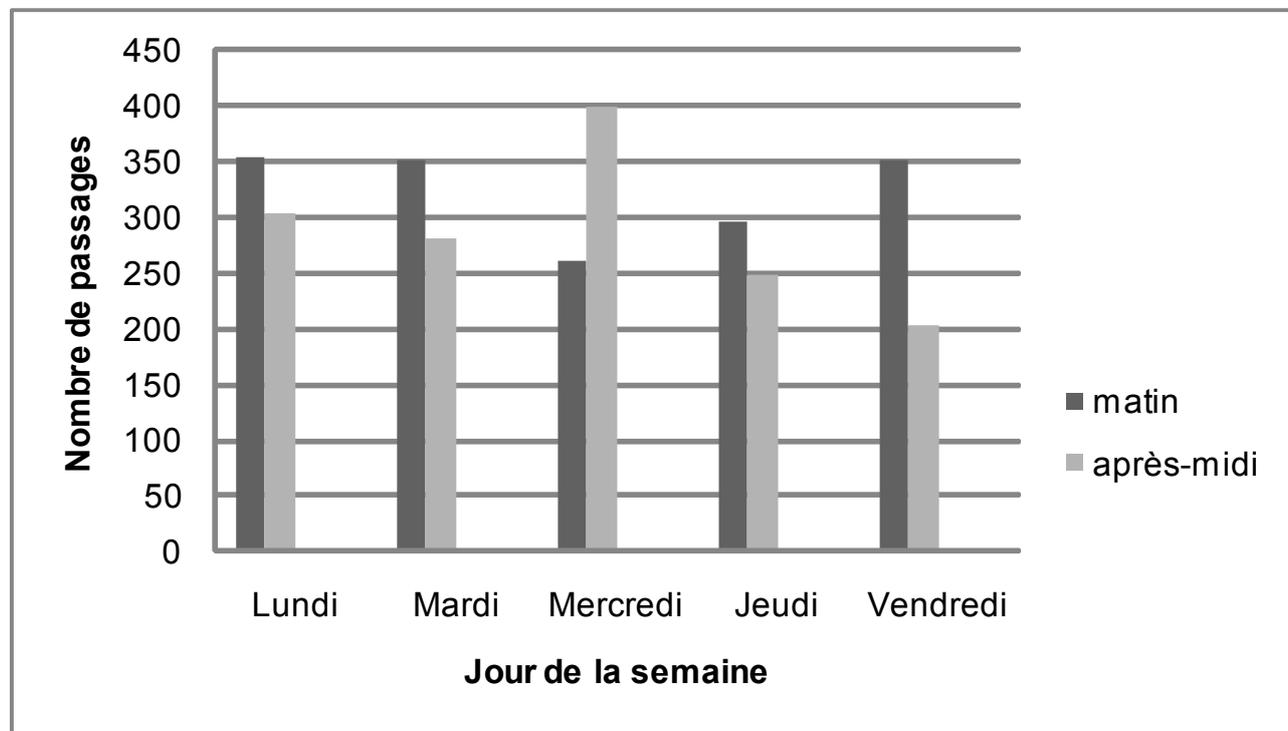
Au 1^{er} janvier 2012, le Réseau-L pouvait compter sur 2'868 places préscolaires pour les enfants de parents lausannois. La Municipalité a poursuivi son plan de développement en créant 83 places supplémentaires :

- la structure Minibulles, sise à la rue de Bourg, a dû fermer. L'association a trouvé d'autres locaux à la rue du Simplon 3 qu'elle a fait aménager en créant, outre les 22 places précédentes, 12 places supplémentaires pour les écoliers enfants ;
- en acceptant les conclusions du préavis N° 2011/48 (« *Extension du centre de vie infantile de Chailly par la transformation partielle du collège du Val d'Angrogne en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE). Octroi d'un crédit d'investissement pour le remplacement du mobilier scolaire* »), le Conseil communal permettait la transformation partielle du collège du Val d'Angrogne en Unité d'accueil pour écoliers (UAPE). À la rentrée scolaire 2012, cette nouvelle structure de vie scolaire ouvrait ses portes avec deux classes enfantines et une classe primaire ainsi qu'un lieu d'accueil pour 24 écoliers du cycle initial et 12 écoliers du cycle primaire ;
- l'EPFL a conduit une extension de 27 places de sa garderie sur son site ;
- en collaboration avec le GRAAP, le SAJE a conduit un projet qui a vu la naissance en septembre 2012 d'une structure expérimentale de vingt places pour des familles allophones avec des enfants entre deux et quatre ans ne parlant pas le français afin de permettre l'intégration de ces enfants dans le système scolaire et pour les parents de créer des liens sociaux et faciliter leur intégration à Lausanne.

Bureau d'information aux parents (BIP)

Cette année, les prestations fournies par le BIP aux parents qui demandent une place d'accueil extrafamilial pour leurs enfants ont été grandement améliorées grâce aux effets du rapport-préavis N° 2011/06 (« *Réponse à la pétition de Mme L. Lavanchy-Brâm et consorts (75 signatures) « Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente* ») accepté par le Conseil communal le 24 mai 2011. En janvier, deux nouvelles collaboratrices engagées respectivement à 40 et à 60% ont rejoint l'équipe du BIP. Cette force de travail supplémentaire a permis de doubler les heures d'ouverture de la réception à Chauderon 9, ouverte non plus à la demi-journée comme avant, mais tous les jours, matin et après-midi, du lundi au vendredi et ce dès février 2012. Ce nouvel horaire correspondait à un besoin des parents car ceux-ci sont venus nombreux se renseigner à tout moment. Si le nombre de visiteurs en absolu a encore augmenté par rapport aux années précédentes, ils se sont bien répartis tous les jours de la semaine entre matin et après-midi comme le montre le graphique ci-dessous.

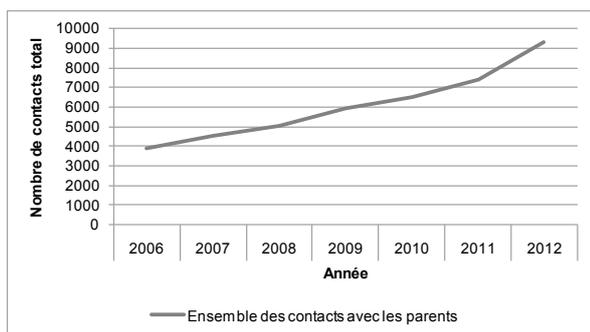
Répartition des passages à la réception du BIP le matin et l'après-midi selon le jour de la semaine



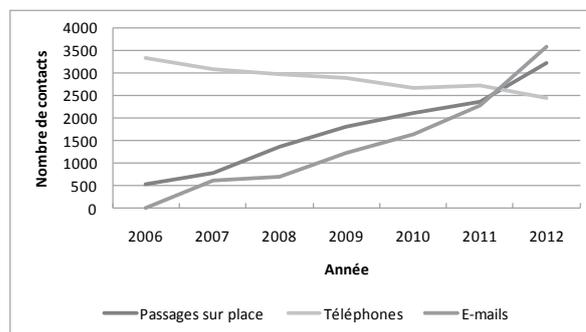
Ainsi, les parents ont dû attendre moins longtemps au guichet et ont bénéficié d'un accueil et de conseils de meilleure qualité. Ce ne sont pas moins de 4'300 personnes qui se sont présentées au guichet à l'étage T de Chauderon 9 dont plus de 3'000 pour le BIP. Bien que le nombre de personnes venues au guichet avec une demande ne concernant pas le BIP ait crû après la fermeture du bureau InfoCité de Chauderon, il reste modeste en absolu.

Cette année les contacts des parents avec le BIP ont encore augmenté : plus de 9'000 au total. Il y a eu plus de passages sur place (+ de 3'000, soit +36%) et une augmentation sensible des courriels (3'600, soit +50%). De fait, les échanges par courriels ont doublé depuis 2010.

Évolution du nombre de contact avec les parents



Évolution des contacts des parents avec le BIP



Le renfort en personnel a permis non seulement d'offrir un accueil élargi au public, mais aussi de réduire le délai de traitement des dossiers et de réponse aux courriels des parents et aussi à ceux des institutions d'accueil membres du Réseau-L.

Si les contacts avec les parents ont été plus nombreux, par contre le nombre de dossiers à introduire dans le logiciel iCARE n'a été, lui, qu'en très légère augmentation, qu'il s'agisse de nouveaux dossiers à traiter ou de réinscriptions, respectivement de l'ordre de 2'100 et 1'200, soit grosso modo 3 à 5% de plus qu'en 2011.

Le BIP a donc à nouveau géré plus de 3'000 demandes d'accueil extrafamilial par année, sans compter leurs actualisations périodiques tous les quatre mois. Les causes de réinscriptions sont toujours les mêmes, transfert de lieu d'accueil lié au début de l'école, accueil collectif désiré à la place d'un accueil en milieu familial, accueil actuel trop loin du domicile, ou oubli d'actualisation de la demande pendante.

Enfin, comme chaque année, le BIP a produit les tableaux statistiques concernant l'accueil préscolaire fournis au SCRIS et a répondu à des demandes ponctuelles concernant l'état de la demande non satisfaite.

iCARE

Le logiciel iCARE utilisé par le réseau d'accueil de jour (Réseau-L) depuis 2005 continue d'être un outil central. Il permet la gestion des placements, de la liste d'attente centralisée et de la facturation pour les institutions de la petite enfance. Dans le « nuage », il permet un travail efficace compte tenu de la forte décentralisation des lieux d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire de la ville.

Contentieux

Une attention particulière a été portée sur le thème pesant du contentieux afin de l'alléger. Ainsi, des actions ciblées ont été entreprises, que ce soit dans le domaine préscolaire ou parascolaire. En parallèle, une réflexion approfondie a été menée pour établir un document réunissant les procédures complexes, les multiples interlocuteurs, mais aussi pour clarifier un jargon souvent abscons et, il faut bien l'avouer, peu attractif. En résumé, produire un document de référence exhaustif, accessible et compréhensible.

Développement

Cette année a vu l'aboutissement d'un projet de fond déjà débuté en 2011, à savoir la migration de la base de données Oracle vers Firebird. Cette migration transparente pour les utilisateurs permet maintenant plusieurs améliorations du logiciel. Impactant l'ensemble du système, cette migration a nécessité de nombreuses heures de travail de tests, de vérifications et d'informations.

Le second projet est toujours en cours. Il s'agit de l'intégration plus en profondeur de l'accueil familial de jour qui dispose d'un module à part entière pour la gestion des accueillantes. Une fois abouti, il permettra non seulement la planification et la gestion des placements, mais aussi la facturation aux parents ainsi que le calcul des salaires. La finalisation est prévue courant 2013.

Cellule socio-éducative

La cellule socio-éducative est un dispositif mis en place par le SAJE qui vise à renforcer les professionnel-le-s dans le cas de certaines situations complexes, à soutenir et identifier les ressources des directions et de leurs équipes, à développer des projets divers en lien avec leurs projets ou les missions.

Par son action avec le terrain, la cellule socio-éducative souhaite également renforcer les prestations du SAJE et ainsi apporter une plus-value à son fonctionnement institutionnel. Elle est un levier permettant de développer un processus de qualité d'accueil perceptible par la satisfaction des familles, le renom des prestations, la satisfaction des professionnel-le-s et la reconnaissance politique.

Pour la cellule socio-éducative, l'année 2012 a été marquée par son déplacement dans les locaux à la place de la Navigation. La séparation géographique avec l'administration et avec la hiérarchie permet une meilleure identification de ce dispositif par les directions et les équipes des institutions du Réseau-L.

Actuellement, le secteur préscolaire du Réseau-L compte 52 institutions (halte-jeux comprises). En 2012, la cellule socio-éducative a collaboré, de manière très rapprochée, avec 48 d'entre elles. Les sollicitations attendues sont très variées et peuvent s'offrir à l'intention d'une seule personne, la direction par exemple, voire à l'équipe d'un secteur, à l'ensemble de l'institution ou à une famille. Les prestations sont également très hétérogènes puisqu'elles proposent des démarches collectives, par diverses rencontres entre les directions des institutions sur des sujets d'actualité en lien avec les missions, ou des accompagnements liés à de nombreuses situations complexes et singulières rencontrées dans les institutions. Que ce soit par des accompagnements des directions, des équipes ou des familles, les professionnelles de la cellule socio-éducative se soucient toujours de tenir compte des ressources des personnes et de travailler dans un esprit de co-construction et de concertation. Elles ont également en tête de maintenir vivants les liens qui les relient avec le SAJE et dynamiques les relations que les institutions peuvent tisser entre elles. Pour le Réseau-L, la construction d'un collectif cohérent et solidaire est un gage de sécurité et de qualité qu'il convient de prendre en compte et de valoriser. En plus des accompagnements individuels, des réflexions portant sur des questions de gestion (déontologie, institutions multi-sites, collaborations dans les équipes de direction – directeur-trice et assistante de direction - liens entre accueil collectif et accueil familial) ont eu lieu entre les personnes intéressées et ont permis au SAJE d'affiner son pilotage. En 2012, trois projets d'envergure ont également été menés par la cellule et en collaboration avec les Institutions pour l'enfance (IPE) :

Exposition Oup's la télé

Oup's la télé est un programme de prévention concernant l'usage des écrans par les jeunes enfants. Il a été mené en partenariat entre le SAJE et le Service de santé des écoles. Une quinzaine d'équipes éducatives se sont également investies pour travailler cette thématique avec les enfants et les familles, au sein de leur institution. Après des expositions de quartier montées à l'intention des parents et des professionnels en 2011, la fin du programme Oup's la télé s'est concrétisée par une exposition tout public sous les arches du Grand-Pont et par la diffusion d'une brochure. Malgré les grands froids de février, l'exposition a remporté un vif succès puisque de nombreux visiteurs, grands et petits, s'y sont rendus.

Kikan

Kikan est un programme créé pour accompagner les directeurs des institutions d'accueil de jour de l'enfance (crèches, garderies, centres de vie infantine) dans la gestion à long terme des groupes d'enfants. Il permet la planification et la projection des arrivées, départs et changements de groupe des enfants au fil du temps. Grâce à son utilisation, la visualisation des places vacantes et de la période à laquelle elles le seront est immédiate.

La conception de Kikan est le fruit de collaborations puisque sa réalisation, soutenue par le SAJE et pilotée par la cellule socio-éducative, a été rendue possible grâce aux compétences cumulées d'une directrice d'un CVE au cœur de la pratique professionnelle avec celles d'un étudiant en ingénierie passionné d'informatique effectuant son service civil dans notre service. Au début 2013, Kikan sera mis à disposition des institutions qui le souhaitent pour les soutenir dans leur travail conséquent en matière de planification des places d'accueil.

Haltes-jeux subventionnées

Bien implantées dans leur quartier et organisées sous forme associative, les haltes-jeux accueillent pour des durées d'une demi-journée et en principe uniquement durant les périodes scolaires des enfants de 2½ à 4½ ans. Ces lieux à temps d'ouverture restreint ont une capacité d'accueil de dix à 15 enfants totalisant à fin 2012 et pour l'ensemble des dix structures subventionnées, 130 places disponibles. En sus des dépannages occasionnels et de courte durée, ce ne sont pas moins de 220 familles qui fréquentent régulièrement ces structures.

Les comités des haltes-jeux sont essentiellement composés de parents bénévoles qui s'engagent pour une durée de deux à trois ans. En 2012, ensuite de nombreux changements de membres au sein des comités, une formation sur la place, le rôle et la responsabilité d'un comité bénévole a été organisée, en partenariat avec Bénévolat Vaud. Cette offre, très bien accueillie, a permis de renforcer les compétences des comités et les fédérer autour des missions des haltes-jeux.

Des problèmes de locaux demeurent une préoccupation pour le service en 2012. Provisoirement hébergée par l'UAPE de Béthusy depuis l'été 2011, la halte-jeux Les Marmousy a trouvé un nouveau local tout proche et a pu y emménager au mois de mars 2012. Échange de bons procédés entre membres du Réseau-L, cette halte-jeux accueille à son tour, depuis août 2012 et jusqu'à l'ouverture de la nouvelle garderie du Rôtillon en juin 2013, un groupe d'écoliers de l'UAPE de Béthusy. Enfin, la future transformation du collège de Montblesson (pour la halte-jeux Les Gnômes) et la vétusté des locaux de Rataboum nécessitent de trouver prochainement de nouvelles implantations pour les accueillir.

Limité dans un premier temps aux années 2010 et 2011 jusqu'à la présentation d'un bilan de la situation, le subventionnement de la FAJE aux structures d'accueil de type TOR est prolongé en 2012 et en 2013, jusqu'au rapport d'évaluation du dispositif.

SECTEUR PARASCOLAIRE

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

L'évolution du secteur APEMS s'est caractérisée par la spectaculaire augmentation du nombre de places qu'il a fallu ouvrir (+168) à la rentrée scolaire 2012/2013. En effet, si la progression du nombre de nouvelles inscriptions est restée stable (+5% = 121 nouvelles inscriptions), la fréquentation journalière des enfants déjà accueillis en APEMS s'est densifiée, particulièrement pour la prestation de midi.

Fort de l'expérience de la mise en place des APEMS, le secteur est souvent sollicité par des collectivités en train de développer l'accueil parascolaire. Cette année, les communes de Renens, Prévèrenges et Pully ont sollicité le SAJE pour une présentation de l'organisation et de la mise en œuvre de l'offre parascolaire lausannoise. À chaque occasion, une visite et un repas en APEMS ont permis à ces délégations de poser des questions « terrain » auprès du personnel éducatif en place comme des questions de planification/organisation auprès des cadres du secteur.

Plan de développement du secteur APEMS

Cette rentrée scolaire a vu le nombre d'enfants inscrits augmenter de 121 pour atteindre un total de 2'390 enfants, ce qui représente une progression de 5.33% par rapport à la rentrée scolaire 2011/2012.

Ainsi, sur les 4'453 enfants fréquentant le cycle primaire, 53.67% sont accueillis en APEMS à midi.

Pour faire face à cette augmentation, la capacité d'accueil a augmenté respectivement de 48 places le matin, de 168 places à midi et de 108 places l'après-midi.

Par rapport à 2011, cette augmentation se présente comme suit, dans le détail et par prestation :

A : matin : 612 (+48) places

B : midi : 1'848 (+168) places

C : après-midi : 1'068 (+120) places

Relevons enfin que le taux de progression de la capacité a augmenté de 8.5% le matin, 10% le midi et 12.65% l'après-midi.

Locaux : extension des lieux d'accueil et ouverture d'une nouvelle antenne

La création de nouvelles places fait apparaître des besoins supplémentaires en termes d'infrastructures.

Ainsi, nous avons pu bénéficier de deux portacabines (80m² chacun) respectivement dans les secteurs de Bois-Gentil et de Chissiez-Églantine.

De nouveaux espaces ont également été mis à disposition par les paroisses ou centres de loisirs : ce partenariat étroit et de qualité avec nos partenaires permet ainsi à notre secteur de s'étendre, selon les besoins, dans un environnement propice à un accueil de qualité et en respectant les règles définies dans les directives pour l'accueil de jour des enfants.

Événements marquants

La Semaine du Goût

Le temps du repas représente un moment majeur dans la vie collective en APEMS et les enfants doivent y trouver du plaisir. Les repas pris en collectivité se déroulent différemment de ceux pris en famille. Dans ce cadre, le personnel éducatif amène l'enfant à goûter de tout, apprécier et reconnaître les aliments et l'accompagne à préciser ses goûts. L'apprentissage d'un échange convivial autour d'une table commence aussi à cet âge.

En collaboration avec Fourchette Verte, les fournisseurs de repas (Concordance, Jacky show, la Pouponnière, la Cuisine de Prélaz et DSR), ont invité les enfants à la découverte de nouvelles et insolites saveurs. Deux ateliers différents se sont déroulés entre les mois de mai et septembre :

- Phase initiatique
Des ateliers d'apprentissage du goût se sont déroulés dans onze APEMS lausannois. 280 enfants ont obtenu un diplôme d'expert-e goûteur-euse.
- Phase expérimentale
De mai à septembre, un repas hebdomadaire a débuté par un amuse bouche / petit jus dans lequel une variété de saveurs se mélangeaient. L'enjeu portait sur la reconnaissance du produit goûté.

Un catalogue de recettes a été délivré aux enfants qui ont pu, de retour à la maison, proposer ces en-cas dans leur famille.

Moi & les autres

Lancée en automne, la campagne d'éducation pour mieux vivre ensemble a intéressé le personnel des APEMS. Pour l'heure, un spectacle intergénérationnel composé de danses et de chansons a eu lieu à l'APEMS de Bois-Gentil. Les habitants - notamment les personnes âgées - du quartier ont reçu une invitation conçue et distribuée par les enfants, ceci dans le but d'entretenir les liens et une bonne compréhension entre générations. D'autres projets sont en cours.

Labellisation UNICEF

Partenaires naturels de la déléguée à l'enfance, les enfants des APEMS comme le personnel éducatif participent régulièrement aux activités/réflexions proposées. La délégation de l'UNICEF présente lors de la remise du prix honorifique « Lausanne, Commune amie des enfants » a été reçue à l'APEMS de Bois-Gentil. Ce fut une occasion de prise de repas en commun, d'échanges entre adultes et enfants qui ont ainsi témoigné de l'aisance de se déplacer en ville (autonomie), de leur besoin de places de jeux, de l'encadrement dont ils bénéficient en APEMS (j'aime bien Rose, l'éducatrice ; je peux jouer avec mes copains, etc.). Un moment chaleureux et important.

Évolution des ressources internes

Afin d'offrir à l'ensemble des enfants inscrits en APEMS un accueil coordonné et de qualité, les responsables s'appuient sur l'expertise offerte par la coordinatrice APEMS RH (pour les questions de management) et au coordinateur socio-éducatif (pour les questions liées à l'accueil des enfants en collectivité). Une collaboration étroite et dynamique permet notamment de traiter les aspects d'équipe, organisationnels, d'animation de colloque et d'accompagnement dans la mise en place de projets.

S'agissant particulièrement des enfants, le coordinateur socio-éducatif accompagne les équipes lors de réflexions spécifiques liées à la prise en charge pédagogique d'un enfant en collectivité, se charge également de valider les options présentées par les équipes éducatives, notamment lors de demandes d'appuis financiers à présenter au SESAF. Précisons que les APEMS accueillent également des enfants venant d'institutions spécialisées dans un but d'insertion sociale et/ou scolaire :

- Centre psychothérapeutique (4 enfants),
- Centre thérapeutique de jour de l'enfant (1 enfant),
- Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (1 enfant),
- École Fleur de Lys (2 enfants),
- Fondation Verdeil (2 enfants),
- Fondation Eynard Eynard (2 enfants).

Boum des APEMS

Pour la cinquième année consécutive, le secteur APEMS a organisé sa traditionnelle boum dans la grande salle du casino de Montbenon. À l'intention des 4^{es} primaires inscrits en APEMS, cette fête est toujours très fréquentée et a rassemblé 320 enfants qui sont venus chanter, jouer, danser et dire au revoir symboliquement aux APEMS qu'ils ont pour la plupart fréquenté durant quatre années. Le clou de l'après-midi fut la « flash mob » longtemps exercée et le code vestimentaire « noir et blanc » que les enfants avaient choisi.

Tournoi de football

Grâce au soutien du Service des sports, le secteur APEMS a pu organiser le 20 juin 2012 le premier tournoi de football Inter-APEMS au stade olympique de la Pontaise. À l'attention des enfants de 3^e et 4^e année, ce sont plus de 300 enfants qui ont foulé la pelouse de ce stade prestigieux. Douze équipes mixtes (filles et garçons) ont participé à ce tournoi et les équipes de supporters ont mis le feu au stade avec leurs danses, slogans, cris et tambours.

Politique de formation

Très actif dans ce domaine, le secteur APEMS soutient la formation continue de 14 personnes et a accueilli 16 stagiaires. Il est important de relever que chaque lieu d'accueil a dans son effectif une personne en formation. Ceci représente non seulement un investissement important (temps et remplacement) mais également un effort constant au sein des équipes éducatives qui doivent intégrer et composer avec du personnel en mouvement.

SECTEUR DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, la Ville de Lausanne a délégué la gestion et l'organisation de l'accueil en milieu familial à une structure de coordination, L'AMIFA. L'AMIFA, structure subventionnée et membre du Réseau-L, a pour mission de planifier l'accueil des enfants en milieu familial en tenant compte des possibilités des accueillantes (AMF) et de gérer l'aspect financier de cet accueil (facturation et salaires des AMF).

Le SAJE emploie trois coordinatrices (2.2 ept) qui ont pour mission d'évaluer et surveiller la prise en charge des enfants en milieu familial. Le SAJE les attribue, pour collaboration, à la structure de coordination, L'AMIFA. En 2012, l'absence prolongée pour des raisons de santé d'une des trois coordinatrices a nécessité d'engager temporairement puis définitivement, dès octobre 2012, une éducatrice de L'AMIFA pour suppléer la vacance du poste. Les coordinatrices évaluent les conditions d'accueil et les compétences des AMF. Elles conduisent des enquêtes socio-éducatives qui permettent d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates en vue de l'attribution et/ou du renouvellement des autorisations d'accueil délivrées par la Commune. Les coordinatrices effectuent par conséquent des visites régulières au domicile des accueillantes. L'établissement de la convention de placement au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice de référence, renforce également le suivi des conditions d'accueil offertes.

Durant l'année 2012, cinq accueillantes ont cessé leur activité (deux départs à la retraite et trois démissions). L'engagement de nouvelles accueillantes reste donc une priorité commune pour L'AMIFA et le Réseau-L, mais rendue difficile par le faible intérêt de candidates potentielles ; seules 29 candidates ont participé à une séance d'information. Onze ont décidé de poursuivre la procédure : trois d'entre elles ont obtenu leur autorisation en 2012 et six poursuivent la procédure.

En janvier, 98 AMF autorisées accueillent 279 enfants.

En décembre, 96 AMF autorisées accueillent 267 enfants.

Les coordinatrices ont effectué 232 visites au domicile des AMF dont :

- 169 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
- 23 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables cinq ans) ;
- 27 entretiens au domicile des candidates pour trois autorisations provisoires délivrées (valables 18 mois) ;
- 13 entretiens pour mise à jours/conflits.

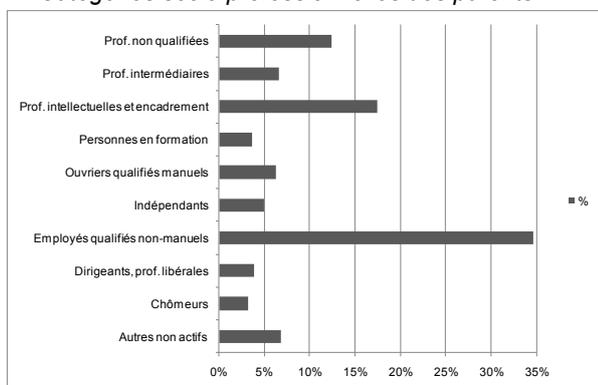
En 2012, les coordinatrices ont constaté une augmentation de situations conflictuelles. Les entretiens de médiation (mise à jour/conflits) entre les parents et les AMF occupent ainsi une place toujours plus importante dans le suivi des placements (31 entretiens à L'AMIFA et 13 à domicile). Deux situations ont été réglées par voie judiciaire. La gestion des dépannages de vacances et de maladie des AMF occupe une part importante du travail des coordinatrices : 212 dépannages ont été organisés entre janvier et décembre, soit une forte augmentation en rapport aux 129 dépannages traités en 2011.

Pour 2013, la priorité reste l'engagement de nouvelles AMF et la poursuite des travaux de mise à jour d'un outil informatique de gestion performant avant le départ à la retraite de la directrice de l'AMIFA en octobre 2013.

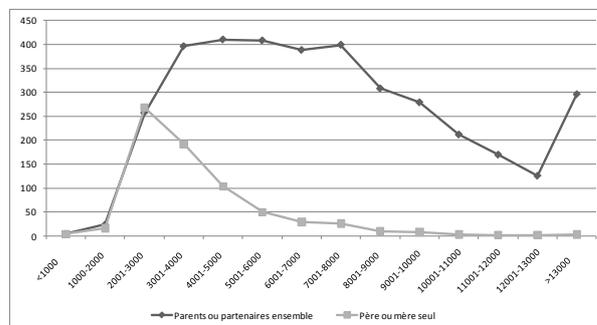
STATISTIQUES

Secteur préscolaire

Catégories socio-professionnelles des parents



Revenu déterminant selon situation familiale (nombres réels)



Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des centres de vie enfantine du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur onze mois de fréquentation.

Catégorie A - Centres de vie enfantine municipaux

Mandant	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	86.42	87.23	114.00
CVE Bellevaux	90.30	91.08	95.00
CVE Bergières	84.93	85.56	120.00
CVE Borde (doit atteindre les 90% en 2013)	68.71	69.29	68.00
CVE Bourdonnette	88.03	89.05	113.00
CVE Cité	87.75	88.30	95.00
CVE Grangette	88.90	90.01	112.00
CVE Jardins de Prélaz	94.37	95.16	68.00
CVE Montelly	89.46	90.19	136.00
CVE Montoie (doit atteindre les 90% en 2013)	72.10	73.77	46.00
CVE Valency	93.95	94.51	82.00
Moyenne totale	85.90	86.74	
Moy. sans Borde	87.62	88.49	
Moy. sans Borde et Montoie	89.35	90.12	(90.25 en 2011)

Catégorie B - Garderies et centres de vie enfantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moyenne/ 12 mois	Occupation moyenne/ 11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	90.71	91.87	68.00
APEF Madeleine	111.76	112.62	27.00
Centre de la Petite Enfance	98.98	99.71	127.00
Chenille	97.13	97.56	86.00
Clos-de-Bulle	92.93	93.44	67.20
Collonges	95.00	95.40	68.00
CVE de Cour	77.23	78.09	56.00
Gardoche	87.70	88.76	44.00
Grattapaille	91.02	91.82	62.70
Les Koalas	92.32	94.02	22.00
Maillefer	100.42	100.81	22.00
Malley-Prairie	88.89	89.57	97.00
Servan	96.84	97.93	114.40
Tournesols	100.63	102.14	38.00
Zig Zag Zoug	93.43	94.22	89.00
Moyenne totale	94.33	95.20	(91.77 en 2011)

Catégorie C - Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les crèches de l'État de Vaud)

Mandant	Occupation moyenne/12 mois	Occupation moyenne/11 mois	Moyenne des places offertes
Bois-Gentil	92.75	93.25	22.00
Croquignole	95.78	96.57	37.00
CVE de Beaumont I	95.60	95.83	69.30
CVE de Beaumont II	91.89	92.01	111.20
Espace Enfance Vinet	88.73	90.11	44.00
Lucioles	94.80	95.54	39.00
Mandarine	88.22	89.71	22.00
Minibulles	118.92	121.90	26.00
MiniWatts - Alpiq	84.88	85.75	44.00
Pouponnière Chailly	97.45	98.21	122.60
Pouponnière Marronniers	102.59	103.62	34.00
Tivoli	88.13	89.41	44.00
Moyenne totale	94.98	96.00	(89.77 en 2011)

Secteur parascolaire

Progression des enfants en 2007/2012

Années	Enfants inscrits	Progression en %	Progression du nombre d'enfants inscrits	Capacité d'accueil			Taux de progression de la capacité d'accueil en %		
				Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
2007/2008	1'752	+ 12.0	+ 186	360	1'356	672	0.0	+ 14.0	+ 24.0
2008/2009	1'925	+ 10.0	+ 173	432	1'494	804	+ 20.0	+ 10.0	+ 20.0
2009/2010	2'051	+ 6.5	+ 126	468	1'530	924	+ 8.0	+ 2.0	+ 15.0
2010/2011	2'159	+ 5.0	+ 108	480	1'596	852	+ 3.0	+ 4.0	- 8.0
2011/2012	2'269	+ 5.0	+ 110	564	1'680	948	+ 17.0	+ 5.0	+ 11.0
2012/2013	2'390	+ 5.1	+ 121	612	1'848	1'056	+ 8.5	+ 10.0	+ 13.0

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (SEPS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en coordination avec les directions des établissements scolaires ;
- gérer les tâches transversales relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : fichier des élèves, inscriptions, centre de ressources pour élèves allophones, coordination régionale des ressources ;
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, gestion fiduciaire et gestion informatique ;
- assurer l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements ;
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.) ;
- gérer les transports scolaires (abonnement de bus et Pédibus) ;
- gérer les infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations ;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel.

À cet effet, le service compte une direction, qui comprend notamment la gestion des tâches administratives transversales, et trois secteurs : le *secteur scolaire*, le *secteur parascolaire* et le *secteur bâtiments*. Le secteur scolaire est placé sous la responsabilité directe du chef du service, l'adjoint au chef de service est responsable de la gestion financière et des RH, deux adjointes sont responsables du secteur parascolaire et un adjoint est responsable des bâtiments.

PRÉAMBULE

Bien lancée en 2011 par la publication du rapport préalable sur l'école à journée continue en janvier 2011, puis par le vote du Conseil communal, en juin 2011, d'un crédit destiné à financer une étude approfondie sur la consolidation et le développement d'une journée continue de l'écolier lausannois, la vaste enquête effectuée par la mandataire, puis l'élaboration de son rapport achevé en décembre auront marqué fortement l'activité du service pour l'année 2012.

Au terme de ce mandat d'étude, la DEJCS et les services concernés disposent désormais d'un texte fondateur qui met en évidence les enjeux de ce vaste chantier. Premières conséquences directes : deux commissions ont été constituées sur deux dossiers prioritaires mis en évidence.

Réunie pour la première fois en décembre, une première commission va plancher sur un renforcement à court terme de l'accueil parascolaire des futures classes de 7^e et 8^e primaire, marquant ainsi la volonté de la Municipalité d'appuyer la démarche de primarisation de ces deux volées appelées jusque-là *Cycle de transition*.

Base de réflexion et de propositions pour une redéfinition des devoirs surveillés, ce même rapport intitulé « Accueil parascolaire et mise en œuvre de l'école à journée continue (art 63a Cst-VD) : état des lieux, pistes et perspectives » permettra de redéfinir les missions de cette très importante prestation et ses liens aussi bien avec l'école qu'avec l'accueil parascolaire.

Autres axes importants directement liés aux travaux et réflexions qui ont accompagné le rapport : les dérogations octroyées à Lausanne par la cheffe du DFJC. Elles concernent d'une part l'organisation des établissements scolaires dès la rentrée d'août 2013, qui gardent leur périmètre et leur zone de recrutement mais avec des établissements secondaires devenant mixtes (7^e-8^e primaire + 9^e-11^e secondaire). D'autre part, le maintien de l'harmonisation des horaires des classes primaires et enfantines (futurs 1^{ère} à 6^e année primaire), grâce à un nouvel horaire permettant à ces six volées de commencer et de terminer chaque demi-journée d'école à la même heure.

Reste à mentionner le lien, également évoqué dans le rapport, entre la mise en œuvre de la journée continue et ses conséquences sur l'organisation du service. En effet, l'imbrication toujours plus forte, en fonction des degrés de la scolarité, entre le scolaire et le parascolaire implique que, dès la 7^e année, les prestations parascolaires soient placées sous la responsabilité du SEPS, le SAJE restant responsable des prestations préscolaires et parascolaires pour les élèves de 1^{ère} à 6^e année (4-10 ans).

Ainsi, cette démarche fondatrice quant à l'évolution du scolaire et du parascolaire dès la rentrée 2013, a-t-elle permis de consolider les bases de l'avenir du Service des écoles, qui verra non seulement se renforcer les principes d'une gestion coordonnée des écoles lausannoises sous le régime de la Convention État de Vaud-Ville de Lausanne, mais verra également le périmètre du service étendu à la gestion de l'ensemble des prestations parascolaires destinées aux élèves des cinq dernières volées de la scolarité, en étroite collaboration avec les directions d'établissements.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du service	21.20	21.29	21.30	20.24
Administration établis. Scol.	31.36	31.17	31.56	30.36
Conciergeries	104.66	101.75	105.16	100.62
Devoirs surveillés	22.49	21.96	22.49	20.01
Réfectoires	6.57	6.57	6.23	6.23
Total service	186.28	182.74	186.74	177.46

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 0.46

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du service	33	21.29	32	20.24
Administration établis. Scol.	45	31.17	43	30.36
Conciergeries	184	101.75	180	100.62
Devoirs surveillés	169	21.96	154	20.01
Réfectoires	13	6.57	12	6.23
Total service	444	182.74	421	177.46

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	37	25

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	18
Retraite	16
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	3
Suppression de poste	
Total service	37

Personnel auxiliaire

Le service fait chaque année très largement appel à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été. Pour 2012, le nombre de personnes engagées s'élève à 434, réparti de la manière suivante :

- 65 surveillant-e-s de devoirs,
- 369 nettoyeurs/euses.

PRÉAVIS

Préavis N° 2012/01 du 12 janvier 2012 : « *Mesures d'urgence en vue de la rentrée scolaire 2012 pour les collèges de l'Églantine et du Bois-Gentil : maintien et construction de pavillons provisoires* ». Ce crédit de 1'960'000 francs dont l'essentiel de l'étude préalable a été réalisé en 2011, permettra de répondre à une forte croissance du nombre d'élèves dans ces deux quartiers, surtout dès les rentrées 2014 à 2016 et dans l'attente d'un projet d'agrandissement du collège de l'Églantine.

Préavis N° 2012/42 du 20 septembre 2012 : « *Groupe scolaire de Béthusy : construction d'une salle de gymnastique et d'un APEMS* ». Élaboré sur la base du crédit d'étude voté par le Conseil communal au début 2011, le projet élaboré par les architectes mandataires a permis aux Services des écoles et d'architecture d'élaborer la demande de crédit d'ouvrage dans les délais impartis, en vue du démarrage des travaux en février 2013 et la mise à disposition de la salle à la rentrée scolaire 2015. Toutefois, les deux mois qu'il a fallu pour réunir la commission à fin novembre et la remise du rapport au bureau du conseil à mi-janvier ne permettront pas de tenir les délais pour un démarrage des travaux à la date prévue. La rentrée des classes de Béthusy en sera malheureusement perturbée cette année-là.

ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Organisation des écoles lausannoises sous le régime LEO

En lien direct avec l'étude relative à la mise en œuvre de l'article 63a Cst-VD, le service et la Conférence des directeurs (CRL) ont jeté les premières bases de la rentrée scolaire 2013 sous le régime de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). C'est ainsi que, avec l'aval du Conseil d'établissements, les horaires des classes de 1^{ère} et 2^e année primaire seront adaptés et resteront harmonisés avec ceux des classes primaires, et les horaires des futures classes de 7^e et 8^e année seront rapprochés de ceux des classes primaires, en particulier le matin, avec un début des classes reporté de 7h45 à 8h35. D'autre part, l'établissement de Villamont sert, depuis la rentrée 2012, de zone pilote dans la perspective de la mise en place d'une extension des prestations d'accueil parascolaire pour les futures classes primaires de 7^e et 8^e année. La CRL s'est également préoccupée dès l'automne d'évaluer le double impact des nouvelles structures scolaires et de la forte croissance démographique sur l'occupation des locaux scolaires. Cette démarche a permis de constater que, malgré l'augmentation du nombre d'enfants commençant l'école – 16 classes enfantines de plus qu'en 2010 à la rentrée 2012 et sans doute une nouvelle augmentation de l'ordre de cinq à dix classes en 2013 –, la prochaine rentrée devrait être assurée sans création de nouveaux locaux scolaires. Toutefois, l'analyse effectuée a révélé que, sur la base d'une répartition des enfants devant commencer l'école à la rentrée 2014, puis 2015 et 2016, des mesures d'urgence devront être prises dans plusieurs secteurs pour assurer les conditions d'enseignement requises par la loi scolaire.

Démographie

Un des importants défis que la Ville devra relever d'ici 2020 à 2030 est la croissance importante du nombre d'enfants à scolariser, puisqu'à l'augmentation du nombre de naissances s'ajoute celle du nombre de familles migrantes arrivant en Suisse, le développement de la ville, en particulier dans de futurs nouveaux quartiers, ainsi que l'indispensable développement de l'accueil parascolaire et de son impact sur les infrastructures des établissements.

Avenir du service

Le départ à la retraite du chef de service intervenant au plus tard en février 2014 et la retraite anticipée imprévue de la majorité des cadres supérieurs du service survenant durant l'année 2013 ont nécessité une planification particulière des

modalités de remplacement, afin d'assurer la transition et le passage de témoin avec la future équipe de direction du service.

Dans ce contexte, une note adoptée en septembre par la Municipalité au sujet de l'avenir du Service des écoles a dessiné les axes de travail de la gestion des écoles lausannoises pour cette prochaine décennie :

- maintien et renforcement de la convention entre le Canton de Vaud et la Ville en matière de scolarité obligatoire ;
- renforcement du secteur parascolaire du service en vue du développement de l'accueil parascolaire dans les degrés 7 à 11, dans les sept établissements mixtes ;
- plan d'action pour la construction de bâtiments modulaires pour faire face à la forte croissance de la démographie et réorientation des travaux de rénovation et d'assainissement du parc immobilier ;
- mise en œuvre des conséquences du déploiement de la LEO et de la LPS ;
- consolidation des structures lausannoises d'accueil des élèves migrants ;
- appui au développement des structures et mesures socio-éducatives destinées aux élèves présentant d'importantes difficultés scolaires et comportementales.

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

La Conférence régionale de Lausanne, qui groupe les directeurs des établissements et le chef du service, reste l'organe central de conduite des écoles lausannoises. Elle permet de gérer avec efficacité l'enchevêtrement important des tâches liées à la gestion de l'école obligatoire. Les modalités de délégation au Service des écoles de tâches cantonales telles que l'accueil des élèves arrivant à Lausanne, l'organisation générale des classes et les tâches transversales liées à la scolarité sont particulièrement adéquates et donnent satisfaction tant aux instances communales qu'aux directions des établissements scolaires. Une visite récente du Contrôle cantonal des finances (CCF) pour la partie fiduciaire des établissements gérée par le service et la comptabilité de la DEJCS a permis de constater l'intérêt du CCF pour les modalités de gestion mises en place à Lausanne, qu'il juge efficaces. Le rapport sur l'accueil parascolaire, commandité par la Municipalité, a également mis en évidence le rôle clé que joue la CRL dans la réflexion et la mise en œuvre de la future journée continue de l'écolier.

Elle s'est réunie à 20 reprises durant l'année 2012, y compris un séminaire de deux jours au Planemard. En plus de la gestion courante des tâches transversales et de la coordination, la conférence consacre également un temps important à l'examen de situations d'élèves en difficultés et à la réflexion sur les mesures à prendre dans le domaine socio-éducatif et de l'accueil des élèves allophones.

Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) continue à jouer un rôle central dans le domaine de l'accueil des élèves migrants, de leur inscription et de leur intégration dans les classes. La rentrée 2011 avait déjà été une année record quant au nombre d'arrivées. Cette année, ce nombre a dépassé toutes les prévisions, notamment en raison de trois phénomènes migratoires qui s'additionnent : d'une part, l'arrivée de familles provenant en grande majorité d'Espagne, mais d'origine latino-américaine et récemment naturalisées espagnoles, donc pouvant obtenir à terme un permis B ; d'autre part, des familles ayant un statut de requérants d'asile en cours de procédure et, en troisième lieu, des familles déboutées, bénéficiaires de l'aide d'urgence et logées désormais au centre EVAM de Valmont 32. Par ailleurs, des familles établies depuis de longues années en Suisse et qui étaient retournées au pays, reviennent en raison de la situation économique. Pour la première fois, les établissements scolaires lausannoises abritaient 22 classes d'accueil à fin décembre 2012, soit deux de plus que l'an passé, et trois à quatre ouvertures vont intervenir avant Pâques 2013. Le principe d'un appui administratif du décanat d'accueil a été admis par le Canton et permettra de soulager les deux doyennes et le doyen d'accueil, qui font un travail titanesque, parfois de portée régionale voire cantonale, qui devrait être mieux reconnu par la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Informatique

La décision du Canton d'abandonner à court terme le logiciel de gestion scolaire LAGAPES (pour logiciel d'aide à la gestion des établissements scolaires) dès la rentrée scolaire 2013 a causé bien des soucis. En effet, Lausanne avait réactualisé ce logiciel en 2009 et fait développer, par une entreprise mandatée, des modules permettant d'améliorer considérablement la mise à jour du fichier central sur la base du contrôle des habitants, la gestion des inscriptions au cycle initial, la préparation du plan de rentrée et la vaste opération de formation des classes. Ce logiciel est également un outil précieux de planification dans une période de forte croissance démographique, de préparation à la facturation des devoirs surveillés et de gestion des bons de transport dans le cadre de la nouvelle politique d'attribution des abonnements *Mobilis*. Un abandon de LAGAPES dans des délais irréalistes aurait non seulement compromis la gestion des élèves et des classes lausannoises, mais également rendu inopérants les modules lausannois interfacés avec LAGAPES, menaçant ainsi gravement la gestion scolaire à Lausanne et en particulier la préparation et la gestion de la rentrée 2013 de près de 13'000 élèves. Des contacts avec la Direction cantonale des systèmes d'information, avec l'appui du SOI, ont permis de faire évoluer ce dossier, d'assurer les conditions de sécurité requises pour la prochaine rentrée 2013 et de convaincre la Direction générale de l'enseignement d'impliquer Lausanne dans toute décision relative à la gestion informatique dans le domaine de la scolarité.

Site internet

Le gros projet de mise en place d'un portail « Scolarité à Lausanne » sur le site de la Ville a avancé de manière significative, en particulier grâce aux forces et aux compétences mises à disposition par DevCom. L'objectif est la création d'un portail d'accès au domaine « Scolarité obligatoire », contenant treize sites construits sur une arborescence commune entre le Service des écoles et les douze établissements scolaires. Il s'agit aussi d'assurer les liens adéquats vers les autres

sites relatifs à l'enfance et à la formation, soit au niveau de la DEJCS (en particulier le SAJE, les Services de santé et de psychologie ainsi que le SJL), soit sur les autres services communaux, soit encore sur d'autres sites et en particulier le DFJC pour les questions liées à l'enseignement et à la formation en général. Prévues pour fin 2012, la mise en ligne de ce nouveau portail interviendra à la fin du printemps 2013 et coïncidera avec l'introduction de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) à la rentrée scolaire d'août.

Structures et mesures « pédago-socio-éducatives »

Dans le prolongement des réflexions menées sur l'avenir des classes vertes de L'Arzillier, la CRL a décidé d'organiser un Forum élargi à l'ensemble des professionnels concernés au sujet des structures et mesures « pédago-socio-éducatives » existant à Lausanne, soit à l'interne de chaque établissement, soit de façon transversale et destinées à l'ensemble des établissements concernés. Il s'agissait de faire un état des lieux des mesures actuelles destinées aux élèves présentant d'importantes difficultés, notamment de comportement, souvent liées à un cadre familial et/ou à des situations sociales particulièrement dégradées. Bien qu'elles soient en grande partie gérées par les établissements et financées par le Canton, ces mesures, à l'instar de ce qui se passe pour la question de l'accueil des élèves migrants, concernent directement le Service des écoles, soit parce qu'il en assure la coordination, le soutien logistique ou une partie des infrastructures, soit parce qu'elles entrent dans le champ de la délégation du Canton au service pour les questions liées à la gestion des élèves et des classes. Ces structures sont les suivantes :

- les classes vertes primaires ;
- les classes vertes secondaires ;
- la structure d'aide à l'intégration Lausanne établissements secondaires (AILES) ;
- le MATAS 1 (Modules Temporaires d'Aide Alternatives à la Scolarité) ;
- les deux MATAS 2 ;
- les Appart's et le foyer du Servan ;
- l'établissement primaire de La Sallaz et son soutien pédagogique intégré (SPI) ;
- l'établissement primaire d'Entre-Bois et son soutien scolaire éducatif (SSE) ;
- les mesures pédago-socio-éducatives dans d'autres établissements (« petit éducatif ») ;
- les structures de coordination et les prestations telles que la CRL, les coordinations interservices, les assistants sociaux scolaires, la coordination régionale des ressources (CRR), le COSIP/CRR, la coordination avec les instances judiciaires et les référents Brigade jeunesse.

Ce forum a vu se réunir plus de 80 professionnels et permis un échange fructueux sur les différentes mesures existantes et leur cohérence les unes par rapport aux autres. Il a en particulier mis en évidence le caractère indispensable de l'engagement, par le DFJC, au sein même des établissements scolaires et en complément du travail des assistants sociaux scolaires, d'éducateurs spécialisés.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS LAUSANNOIS

Le texte y relatif figure dans le préambule du présent rapport de gestion, consacré au Conseil communal et à la Municipalité, sous « Activité des commissions consultatives permanentes et assimilées ».

SECTEUR PARASCOLAIRE

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés, dont la formule actuelle a été mise en place en 2003, sont une prestation incontournable et essentielle dans une ville où une part importante des parents, en raison de situations familiales ou sociales, de leurs activités professionnelles ou pour des questions de langue, ne peuvent accompagner leurs enfants dans leurs devoirs « à domicile ». L'ensemble de l'organisation repose sur l'adjointe responsable et son équipe et s'appuie sur l'existence de surveillants responsables dans chaque collège, qui assurent sur place la coordination administrative et les contacts avec le corps enseignant. La très forte augmentation, ces dernières années, du nombre d'enfants accueillis dans les APEMS, dont la prestation de l'après-midi inclut les devoirs surveillés, a impliqué une augmentation très forte du nombre de groupes et une modification de leur composition. À cette situation, qui rend la gestion des groupes et leur suivi plus difficiles, s'ajoute une attente de plus en plus forte des parents et parfois du corps enseignant, quant au type de prestation offerte aux élèves. C'est donc, en lien avec l'étude menée sur la journée continue de l'écolier, une réforme du système actuel des devoirs surveillés basée sur une redéfinition des missions de cette importante prestation qui doit être entreprise, en lien avec l'organisation du parascolaire et avec les établissements. Les premiers changements possibles pourraient intervenir dès la rentrée 2013 ou à la rentrée 2014.

Devoirs surveillés dans les cycles primaires

- Ressources humaines : les cinq établissements primaires lausannois ont accueilli 210 groupes de devoirs surveillés auxquels ont participé plus de 2'500 élèves. Si on inclut les remplaçants, le personnel assurant cette prise en charge parascolaire représente plus de 230 surveillants de devoirs. Les nouveaux surveillants bénéficient d'une formation de base et trois sessions ont été organisées en 2012. Plusieurs séances de formation continue ont eu lieu, permettant le perfectionnement du personnel.

- Fréquentation : à la fin de l'année, plus de 2'500 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente 56.9% des élèves du CYP. La moyenne des élèves inscrits était de 12.2 par groupe. Quant à la proportion d'élèves fréquentant les devoirs surveillés par le biais de leur inscription en APEMS l'après-midi, elle a encore légèrement augmenté et atteint désormais 51.2%.

Répartition selon les établissements

Établissements primaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Floréal	503	55.4	41
Prélaz	490	54.0	46
Mon-Repos	547	58.6	38
La Sallaz	362	48.3	29
Entre-Bois	663	69.1	56
Total	2'565	56.9	210

Devoirs surveillés au cycle de transition (5^e-6^e)

De nombreux surveillants de devoirs ont participé aux conférences organisées dans le cadre de la formation des surveillants du primaire sur les thèmes de la discipline, de l'autorité, de la gestion de conflits ainsi que sur les stratégies d'apprentissage et la gestion de la classe.

- Fréquentation : à la fin de l'année 2011, près de 500 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des neuf collèges secondaires dans lesquels ils sont organisés. L'effectif moyen par groupe est resté stable, soit de 10.9. Il y a eu une légère diminution du nombre d'élèves bénéficiant des devoirs surveillés, sans doute liée à une légère diminution du nombre d'élèves au CYT cette année. Le pourcentage de fréquentation sur l'ensemble des élèves concernés du CYT reste identique à celui de l'année passée, soit 23%.

Répartition selon les établissements

Établissements secondaires	Nb élèves	Fréquentation en %	Nb groupes
Belvédère	59	19.9	6
Bergières	53	16.0	4
Béthusy	49	15.6	5
Élysée	23	10.0	2
Villamont	94	24.5	8
C.F. Ramuz	103	45.0	10
Isabelle-de-Montolieu	86	31.7	8
Total	467	23.0	43

Études en 7^e-9^e année

Deux établissements secondaires organisent une étude pour les élèves des degrés 7-9. Il s'agit de l'établissement secondaire de C.F. Ramuz, pour son site d'Entre-Bois, et de l'établissement secondaire de Villamont pour ses deux sites de Villamont et de St-Roch.

La participation des élèves varie de un à trois jours en fonction de l'horaire de chacun. L'encadrement est assuré par des surveillants engagés par le Service des écoles. Par ailleurs, pour l'établissement de Villamont, des enseignants sont impliqués un jour par semaine dans la démarche, au bénéfice de périodes octroyées par le projet cantonal « équité ». Une collation est servie aux élèves avant le début des devoirs.

Le Service des écoles assure la gestion administrative de ces trois structures, recherche des surveillants et collabore à la réflexion des établissements sur les modalités de fonctionnement. Ces structures pourraient constituer des « modèles » d'organisation pour construire le développement de la prise en charge parascolaire des futures 9^e à 11^e année à Lausanne.

Réfectoires

Le nombre de repas confectionnés durant l'année scolaire 2011/2012 enregistre une baisse minime de 1.99%.

Établissement	Nb de repas confectionnés
Arzillier	7'949
Belvédère	4'581
Béthusy	6'176
Coteau-Fleuri	2'477
Élysée	19'179
Entre-Bois	45'655
Gd-Vennes	1'604
Rouvraie	3'251
St-Roch	1'927
Signal	4'717
Villamont	0
Total	97'516

Mis à part l'Arzillier qui accueille uniquement des élèves primaires, les chiffres ci-dessus concernent d'une part des élèves du secondaire et, parfois également, des enfants des APEMS. En effet, trois cuisines scolaires, soit celles de Béthusy, de l'Élysée et d'Entre-Bois, fabriquent des repas servis dans les structures d'accueil.

AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

Mise à disposition de locaux

Plus d'une centaine de locaux sont utilisés chaque semaine par 18 communautés étrangères pour des cours de langue et culture d'origine. Pour l'année 2012/2013, les 57 salles de sports (gymnastique, rythmique et piscines) ont enregistré près de 500 occupations différentes par des associations sportives locales.

En juin et juillet 2012, treize bâtiments scolaires, soit Beaulieu, Belvédère, Bergières, Béthusy, Boissonnet, Croix-d'Ouchy, Élysée, Floréal, Grand-Vennes, Prélaz, Rouvraie, Saint-Roch et Vieux-Moulin ont été aménagés pour l'hébergement des délégations participant à Gymnaestrada. Cette occupation inhabituelle des écoles, qui s'est déroulée dans un excellent état d'esprit, n'a occasionné aucun dégât. Durant cette manifestation exceptionnelle, tant les athlètes que tout le personnel engagé dans cette magnifique aventure ont vécu, tout comme l'ensemble des Lausannois, des moments de convivialité inoubliables. Nous tenons à relever que l'engagement et le travail considérables des concierges et des équipes de nettoyage ont grandement contribué à la réussite de cette grande fête du sport populaire, en offrant les meilleures conditions possibles aux athlètes.

Plan de mobilité – Stationnement dans les bâtiments scolaires

Le Service des écoles primaires et secondaires assure la gestion des 751 places de parc réparties dans 43 bâtiments scolaires. Ces places sont louées, en rotation, aux enseignants et aux employés communaux des autres services de la DEJCS et de la Ville (routes et mobilité, parcs et domaines, bibliothèque municipale) travaillant dans les bâtiments concernés.

En 2012, 657 autorisations ont été délivrées contre 670 en 2011 et 620 en 2010. Nous constatons donc une légère diminution des demandes, ce qui va dans le sens de l'objectif recherché.

Transports des écoliers

L'année scolaire 2012/2013 constitue la deuxième année de mise en œuvre du nouveau mode d'attribution des abonnements *Mobilis* pour les élèves et les jeunes Lausannois, conformément à la décision du Conseil communal d'octobre 2009. Pour mémoire, les principes d'attribution sont les suivants :

- tous les élèves de la 3^e à la 9^e année scolarisés dans les établissements publics lausannois et domiciliés à plus d'un kilomètre de leur collège ont droit à un abonnement de bus gratuit. Tous les autres enfants et jeunes Lausannois de 11 à 20 ans reçoivent un bon de réduction de 50% pour l'achat d'un abonnement annuel *Mobilis*.

Pour cette troisième opération, nous constatons que, si le taux d'utilisation des attestations pour abonnement *Mobilis* est resté stable (96%), les élèves domiciliés à moins d'un kilomètre de l'école ainsi que les jeunes font de plus en plus usage de cette offre. Le taux d'utilisation du bon, de 42% en 2010, a passé à 46% en 2011 pour s'élever à 54% en 2012. Cette augmentation, impossible à anticiper, doit faire l'objet d'un crédit supplémentaire important et la seule limitation possible des charges de transports serait de modifier les conditions d'attribution ou d'augmenter la taxe de base pour frais administratifs demandée aux usagers.

La répartition des attestations et des bons de réduction s'établit de la manière suivante :

Attestations *Mobilis*

	Envoyées	Utilisées	Taux d'utilisation
Élèves primaires	457	378	82%
Élèves secondaires	3'015	2'988	99%
Total	3'472	3'366	96%

Bons de réduction 50%

	Envoyés	Utilisés	Taux d'utilisation
Élèves	2'723	1'460	53%
Jeunes	7'678	4'248	55%
Total	10'401	5'708	54%

Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines s'est déroulée le mercredi 27 juin et celle des classes primaires le 4 juillet. Près de 2'400 élèves enfantins ont défilé, de Montbenon à la place de Milan, alors que ce sont plus de 4'300 élèves qui ont fait le parcours de la place de la Riponne à la place de Milan.

Comme chaque année, le succès était au rendez-vous et le défilé a fait le bonheur des nombreux spectateurs. Il faut relever le véritable travail d'équipe qui s'instaure entre différents services de la Ville pour garantir la réussite de ces deux manifestations phares. Afin de pallier le manque de fanfares, question qui se pose chaque année depuis quelque temps, le Service des écoles a mis à disposition des établissements des sonos mobiles. L'expérience sera reconduite en 2013, bien que la recherche de corps de musique se poursuive pour redonner aux cortèges tout leur panache.

Autres manifestations scolaires

D'autres manifestations scolaires ont marqué l'année 2012 :

- l'établissement de Béthusy a fêté officiellement son 75^e anniversaire le 22 mai avec un grand spectacle de danse, de théâtre et de musique. En effet, l'établissement de Béthusy accueille la structure danse-étude ainsi que l'orchestre des collèves et gymnases lausannois, qui répète chaque semaine dans ses locaux ;
- deux soirées traditionnelles ont réuni, l'une, les jubilaires comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne et l'autre, les enseignants retraités lausannois ;
- la Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 10 décembre. Chaque année, cette manifestation rassemble les parents et amis des jeunes musiciens pour un moment musical apprécié ;
- l'Orchestre des Collèves et Gymnases lausannois a donné deux concerts et le Corps des Fifres et Tambours des collèves lausannois s'est produit à plusieurs reprises, outre leur participation toujours appréciée lors des cortèges des fêtes scolaires.

Pédibus

En 2012, la 42^e ligne de Pédibus a été inaugurée. Depuis sa création en 1999, le Pédibus continue d'inciter les parents à accompagner les enfants à pied à l'école, par différentes opérations de sensibilisation et d'information durant toute l'année : journée à pied à l'école, campagne d'information et balade pour les familles Pédibus, participation aux séances d'information, aux réunions de classes et lors de différentes manifestations. Les parents-référents Pédibus favorisent les contacts entre les parents intéressés, les enseignants et les différents partenaires de l'école. La coordinatrice lausannoise a également participé aux séances organisées par l'ATE réunissant les délégués romands des Pédibus.

Fermes pédagogiques

Le rythme des visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Ce sont ainsi plus de 1'200 enfants qui découvrent un milieu de vie et un métier en pleine mutation. Les enfants s'y rendent à deux reprises, une fois au Chalet-de-la-Ville et une fois à Rovéréaz.

Le départ à la retraite des fermiers du site de Rovéréaz a soulevé la question de la poursuite de cette activité. Des réunions entre les services concernés ont eu lieu durant l'année 2012 pour examiner les possibilités. Pour des raisons financières, il ne sera pas possible à court terme d'investir dans le réaménagement de locaux dans une autre ferme de la Ville. Une formule plus légère de visite d'une autre ferme est malgré tout à l'étude, soit pour la rentrée 2013 soit pour la suivante. Une question écrite déposée à fin 2012 a offert l'occasion à la Municipalité de préciser ses intentions dans ce domaine.

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

Planification en matière de constructions scolaires

Comme en 2011, un effort important a dû être déployé dans le domaine de la planification scolaire à moyen et long terme, en particulier en relation avec les futurs quartiers en développement, soit les quartiers des Fiches, l'écoquartier des Plaines-du-Loup, ceux des Prés-de-Vidy ainsi que les constructions prévues dans le secteur des Vernands, qui ont fait l'objet d'une étude dans le cadre du Schéma directeur du nord lausannois (SDNL). Quatre nouveaux sites ou constructions scolaires sont d'ores et déjà inscrites au plan des investissements. Quant aux mesures à court terme, elles sont très difficiles à planifier en termes de besoins scolaires, y compris pour les bâtiments en cours de construction, en raison de l'impossibilité de connaître assez tôt la composition des familles qui vont s'y installer. Sur le plan financier et en raison des gros chantiers à prévoir, en particulier les rénovations des deux collèves historiques de St-Roch et de Montriond, des choix difficiles devront être faits, en raison de l'impossibilité actuelle d'assurer simultanément le financement de la poursuite de la réfection complète du parc immobilier et des nouvelles constructions à prévoir.

Quatrième crédit-cadre d'assainissement

Rénovations

Le quatrième crédit-cadre, adopté au printemps 2008, a permis de réaliser en 2012 les prestations suivantes :

- la rénovation du collève de Florimont, engagée en mai 2011, s'est terminée pour la rentrée scolaire de l'été 2012. Les classes provisoires de remplacement érigées à l'Églantine sont maintenues au moins pour trois ans, dans l'attente d'une étude définitive d'agrandissement sur le site ;
- la distribution de chauffage par les plafonds du collève de Montchoisi, devenue obsolète et difficile à équilibrer, a été entièrement remplacée par des convecteurs posés sur les allèges nouvellement isolées, poursuivant ainsi l'amélioration du bilan thermique de ce bâtiment ;
- la rénovation et l'isolation de la toiture du collève de la Barre ainsi que des deux classes des combles constituent la première phase d'assainissement de ce collève, qui aurait dû se poursuivre par la rénovation des façades en molasse et des vitrages. Cette étape n'a pas été possible en regard de l'importance des coûts et d'autres travaux plus urgents à prendre en charge par le crédit d'assainissement.

De façon générale, ce crédit joue parfaitement son rôle de complément au budget d'entretien très restreint octroyé au Service des écoles pour l'entretien courant des bâtiments scolaires. Sans cet apport, le parc immobilier, qui subit une lente dégradation due à la nécessité de reporter fréquemment des travaux de rénovation pour des raisons financières, se trouverait dans plusieurs lieux dans un état alarmant.

Structures et préaux couverts

La mise en sécurité des préaux couverts de Coteau-Fleuri a été finalisée pendant les vacances d'été 2012, par l'évacuation complète des étanchéités de type monocouche ainsi que par la démolition des dalles en béton cellulaire. La révision des structures métalliques a permis de pérenniser à long terme l'ensemble de ces passages couverts.

Réfections intérieures

- la dernière intervention de rénovation des classes du bâtiment D de Béthusy a permis de mettre à disposition 18 classes agrandies par la démolition du vestiaire situé en fond de classe ;
- collège de Bellevaux : la suite de la réfection et restructuration de trois classes au rez représente la troisième phase de rénovation intérieure du bâtiment ;
- la première étape de rénovation est engagée dans les quatre classes de l'aile sud du collège d'Entre-Bois ; cette intervention permettra l'élimination à terme des anciens luminaires équipés d'ampoules à incandescence de forte puissance ;
- la salle des maîtres du collège des Figuiers a été agrandie.

Création de nouvelles classes

Les premiers effets de la pression démographique ont imposé les agrandissements des sites de :

- Bois-Gentil par la création de quatre nouvelles classes en préfabrication modulaire ;
- Vers-chez-les-Blanc par l'adjonction en toiture de deux classes supplémentaires.

Ce phénomène de croissance se confirme pour les prochaines années, avec la nécessité d'élaborer un plan d'action d'urgence, pour la mise à disposition de nouvelles classes en faisant appel aux techniques de préfabrication et en rationalisant les surfaces actuellement disponibles.

Projets et travaux en cours sur préavis votés

L'ensemble du collège de Villamont rénové, après quatre années de travaux, a été livré pour la rentrée de l'été 2012. L'inauguration, prévue en avril 2013, coïncidera avec le 125^e anniversaire de la première construction.

Les surfaces scolaires louées sur le site du Val d'Angrogne ont été restructurées et rénovées en maintenant trois classes et en créant un accueil de jour pour enfants, en lieu et place d'une classe et de la salle de rythmique.

Le crédit voté en 2011 pour l'agrandissement du collège de Vers-chez-les-Blanc a permis d'assurer la rentrée 2012 dans de bonnes conditions, les travaux ayant pu être terminés peu après la rentrée scolaire. Cette opération a permis de faire face à la forte augmentation du nombre d'élèves en âge d'école infantine. Elle ne résoudra pas encore tous les problèmes de scolarisation dans ce secteur pour les prochaines années. Les dispositions ont déjà été prises pour permettre une éventuelle réaffectation du collège du Chalet-à-Gobet, soit pour 2013, soit pour 2014.

L'adoption, dans le cadre d'un préavis élaboré par le Service des routes et de la mobilité, d'une ligne de crédit consacrée à la rénovation des surfaces de préaux et parkings scolaires a permis en 2012 de réaliser les premières améliorations, attendues de longue date, sur les sites des collèges de La Sallaz, Florimont, Grand-Vennes, Chandieu, Montchoisi, Belvédère et Malley. Cette formule sera reconduite en 2013.

L'assainissement du collège de Boissonnet, engagé depuis 2009, s'est poursuivi durant l'année écoulée et entrera dans sa phase finale en 2013. Les travaux de remplacement des étanchéités en polyuréthane sur toutes les toitures et soubassements ont permis de pallier les multiples infiltrations provoquées par cette technique défailante.

Profitant de cette opération et en collaboration avec la société SI-REN, la première toiture scolaire équipée de capteurs photovoltaïques a pu être mise en service en fin d'année. D'autres projets sont en cours, afin d'élargir l'offre pour produire du courant électrique vert.

Budget d'entretien

Le budget d'entretien pour l'année 2012 est de 2'960'000 francs.

Travaux courants et imprévisibles : 35%

Dont 5.5% de dépenses consacrées aux réparations des dégâts dus au vandalisme.

Travaux prévus : 49%

Comprenant, entre autres, adaptation aux nouvelles normes, mise en système séparatif du réseau d'eau, contrôles électriques, rénovations de classes, salles des maîtres et autres locaux.

Travaux de maintenance : 16%

Destinés aux contrôles périodiques annuels des divers équipements techniques et de sécurité, en augmentation de 2% par rapport à l'année précédente.

Crédits supplémentaires

Un crédit supplémentaire première série de plus de 177'000 francs a dû être sollicité pour financer les dégâts causés par l'hiver particulièrement rigoureux, qui a provoqué des inondations sur divers sites consécutives aux ruptures de certains réseaux techniques à Chailly, Églantine, au pavillon du Léman et à la Bourdonnette, plus précisément à la salle de musique d'Entre-Bois.

Un deuxième crédit supplémentaire a dû être engagé pour financer les premières investigations destinées à déterminer les causes d'infiltrations persistantes dans les vestiaires et les douches de la salle omnisports du collège du Vieux-Moulin, construite en 2005. L'objectif de cette démarche est d'évaluer le montant nécessaire à la rénovation complète des sols imbibés d'eau, qui devra sans doute faire l'objet d'un préavis ad hoc.

Constat

Les effectifs limités du secteur bâtiments conjugués avec la nécessité d'adapter le parc immobilier scolaire à l'augmentation du nombre d'élèves, aux impératifs de la nouvelle loi ou au développement de l'accueil parascolaire concourent à la complexification de la gestion des bâtiments scolaires et rendent difficile la priorisation des objectifs en matière d'assainissement. On peut dire aujourd'hui que, malgré les crédits-cadres d'assainissement, le risque de ne pas pouvoir assurer la pérennité de certains ouvrages existants est réel.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 25.10.2012

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	477	462	445			1'384
Prélaz	511	463	417	20	8	1'419
Mon-Repos	567	490	432		11	1'500
La Sallaz	427	389	361	28		1'205
Entre-Bois	540	512	418	18	12	1'500
Totaux	2'522	2'316	2'073	66	31	7'008

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 25.10.2012

Établissement	CYT5	CYT6	7 ^e			8 ^e			9 ^e			VER	DES	ACCS	Total
			VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO				
Belvédère	134	146	52	48	69	48	38	64	49	50	73		19	33	823
Bergières	165	165	71	59	47	74	21	48	71	66	35		21	12	855
Béthusy	146	168	90	36	45	93	42	47	100	47	36		21	32	903
Élysée	108	122	73	42	42	61	40	44	75	48	34		22	46	757
Villamont	204	179	68	71	62	50	54	65	71	48	50		18	38	978
C. F. Ramuz	108	122	37	43	46	42	43	43	48	42	44		20	6	644
Montolieu	133	138	50	39	60	49	42	48	45	49	50		22	36	761
Tot./div.	998	1'040	441	338	371	417	280	359	459	350	322	0	143	203	5'721
Totaux	998	1'040	1'150			1'056			1'131			0	143	203	5'721

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 25.10.2012

Degré	Élèves	Classes	Moyenne
CIN	2'510	128	19.6
CYP1	2'310	116.5	19.8
CYP2	2'077	104.5	19.8
CYT			
5 ^e	1'003	52	19.2
6 ^e	1'050	53	19.8
VSB			
7 ^e	443	19	23.3
8 ^e	419	18	23.2
9 ^e	457	19	24.0
VSG			
7 ^e	339	16	21.2
8 ^e	306	15	20.4
9 ^e	357	15	23.8
VSO			
7 ^e	389	24	16.2
8 ^e	306	23	13.3
9 ^e	357	19	18.7
RAC	212	12	17.7

Plan de rentrée 2012/2013 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes ER, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1			CYP2			ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. bât.	Tot. étab.
		P1	P2	multi	P1	P2	multi					
ENTRE-BOIS	Barre	4	2	1	1	1	1	1			11	
	Bellevaux	2	1	2	1	2	1	1			10	
	Bois-Gentil	3	1	1	1	1	1				8	
	City-Blécherette	1			1			1			3	
	Colline	1	1	1					1		4	
	Entre-Bois	5	2	2							9	
	Pavillon - EB					1	2	1			4	
	Pontaise	5	1	1	1	2	2				12	
	Rouvraie	3	0	1							4	
	Vieux-Moulin	3	2	2		2	2			1	12	
		27	10	11	5	9	9	3	1	1	1	77
FLORÉAL	Bourdonnette	3	1	1	1	1					7	
	Cour	1			1						2	
	Figuiers			2			4				6	
	Floréal	4	2	2		2	2				12	
	Malley	3	1	1	1	3	4				13	
	Montoie	7	3	1	1	3					15	
	Montriond	4	2	1		2	2				11	
	Provence	2	1	1							4	
	Tivoli										0	
		24	10	9	4	11	12	0	0	0	0	70
MON-REPOS	Chailly	6	2	2	1	3	3				17	
	Chandieu	2									2	
	Chissiez	1	2	1			1				5	
	Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	1	1	1			9	
	Devin	1			1						2	
	Églantine	3	1	1		2	2				9	
	Florimont	2	1	1							4	
	Léman	2									2	
	Mon-Repos	5	2	2		2	2			1	14	
	Montchoisi	2	2	2		1	1	1			9	
	Val d'Angrogne	2			1						3	
		29	11	10	4	9	10	2	0	0	1	76
PRÉLAZ	Beaulieu	5	3	3		3	3				17	
	Bergières	2									2	
	Chablière	1									1	
	Pierrefleur	3	2	3	1	3	4				16	
	Pont-des-Sauges	2			1						3	
	Prélaз	6	5	5		5	4		2	1	28	
	Valency	4									4	
	Jardins de Prélaз	2									2	
		25	10	11	2	11	11	0	0	2	1	73
LA SALLAZ	Arzillier								4		4	
	Boissonnet	7	3	2.5	1	2.5	3				19	
	Coteau-Flauri	6	3	3	1	3	3				19	
	Montolieu	1									1	
	Praz-Séchaud	2									2	
	La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1			10	
	VCLB	3	1	1	1	1	1	1			9	
		23	8	7.5	4	7.5	8	2	0	4	0	64
Totaux	128	49	48.5	18	47.5	50	7	1	7	3	359	359

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

ACCP classes d'accueil

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

DEP classes de développement

Plan de rentrée 2012/2013 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7e à 9e VSB, VSG, VSO, classes ER, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7e année				8e année				9e année				DES VER	ACCS*	RAC	Tot. bât.	Tot. étab.	
		ER		ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER						
BELVÉDÈRE	Belvédère				2	2	4	1	2	2	4	1	2	2	4		2	3	6	37		
	BV - Tivoli																			0		
	Croix-Rouges	7	1	8	1															17		
		8		9		2	2	5		2	2	5		2	2	4		2	3	6	54	54
BERGIÈRES	Bergières	8		8		3	3	3		3	2	3		3	3	2		2	1	1	45	
	Bât. AB																			0		
		8		8		3	3	3		3	2	3		3	3	2		2	1	1	45	45
BÉTHUSY	Béthusy	7		8				3		4	2	3		4	2	2		2	3		40	
	Mon Repos					4	2														6	
		7		8		4	2	3		4	2	3.0		4	2	2		2	3	0	46	46
ÉLYSÉE	Élysée			6		3	2	3		3	2	3		3	2	2		2	3	3	37	
	Croix-d'Ouchy	6																			6	
		6		6		3	2	3		3	2	3		3	2	2		2	3	3	43	43
VILLAMONT	Villamont	7		7		2	2			2	2			1	1			2	4		30	
	St-Roch	3		2		1	1	4			1	4		2	1	3					22	
		10		9		3	3	4		2	3	4		3	2	3		2	4	0	52	52
C.F. RAMUZ	Rouvraie	6		6														1			13	
	Entre-Bois					2	2	3		2	2	3		2	2	3		1		2	24	
		6		6		2	2	3		2	2	3		2	2	3		2	0	2	37	37
MONTOLIEU	Grand-Vennes	3		3		2	2	4		2	2	3		2	2	3		2	3		33	
	Coteau-Fleuri	4		4																	8	
	Signal																	3			3	
		7		7		2	2	4		2	2	3		2	2	3		5	3	0	44	44
Total par section	51	1	52	1	19	16	24	1	18	15	23	1	19	15	19	0	17	17	12	321		
Total par division	52		53		19	16	25		18	15	24		19	15	19		17	17	12	321		
Total par degré	52		53		60				57				53				17	17	12	321	321	

* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT	cycle de transition	ER	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
VSG	voie secondaire générale	VER	classes vertes
VSO	voie secondaire à options	ACCS	classes d'accueil

SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES (SSE)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ promouvoir les activités de santé communautaire, de la santé physique, psychique et sociale des élèves, le dépistage, le conseil et l'expertise dans le champ de compétences des spécialistes et la contribution à l'intégration scolaire et professionnelle.

Le service comprend des médecins pédiatres, des infirmières et des assistants sociaux.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	27.48	26.47	25.98	24.25
Total service	27.48	26.47	25.98	24.25

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	- 1.50

Suite au départ à la retraite de nos deux physiothérapeutes scolaires (2 ept), il a été décidé de supprimer 1.5 ept de physiothérapeutes dans le cadre du Plan d'Améliorations Financières PSAF.

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	38	26.47	36	24.25
Total service	38	26.47	36	24.25

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	2
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	5

Le Service de santé des écoles, par ses cadres, participe très activement à plusieurs groupes de travail de l'unité PSPS :

L'adjoite à la promotion de la santé en milieu scolaire

- Groupe de demandes externes : statue sur les demandes de subventions des équipes d'établissements pour des actions de santé (on peut aussi accorder une subvention communale en cas de refus cantonal).
- Colloque des demandes externes : statue sur la pertinence des prestataires externes et évalue leur prestations, émet des recommandations pour les directions d'établissements.

- Colloques thématiques : sujets variés touchant à la politique de santé, aux programmes prioritaires, aux mandats des intervenants internes et externes aux établissements.
- Plate-forme prévention des dépendances : répondante pour les établissements scolaires lausannois du programme et de son implantation avec les intervenants spécialisés.
- Groupe de travail : prévention primaire des dépendances.
- Groupe DIGOS : diversité de genre et d'orientation sexuelle.
- Colloque métier : travail en interdisciplinarité.

L'infirmière-chef

- Colloques thématiques : sujets variés touchant à la politique de santé, aux programmes prioritaires, aux mandats des intervenants internes et externes aux établissements.
- COPIL vaccins (définit la politique de vaccination cantonale).
- SESAME : groupe chargé d'élaborer une démarche dans le domaine des mauvais traitements.
- Colloque métier : groupe avec les infirmières cantonales référentes de secteur.
- Groupe de réflexion pour la supervision.
- Groupe d'échange de pratiques avec les infirmières cantonales référentes de secteur.

Le chef de service a.i.

- Direction interservices PSPS (DFC, DSAS).
- COPIL Dépendances.
- COPIL vaccins (définit la politique de vaccination cantonale).
- SESAME : groupe chargé d'élaborer une démarche dans le domaine des mauvais traitements.
- Groupe DIGOS : diversité de genre et d'orientation sexuelle.
- Colloques thématiques : sujets variés touchant à la politique de santé, aux programmes prioritaires, aux mandats des intervenants internes et externes aux établissements.

Le travail de collaboration avec les groupes de l'unité PSPS prend de 10% à 20% pour chacun des responsables.

Le chef de service a été appelé à l'UNIL au Conseil scientifique de la faculté de psychologie, pour les mauvais traitements, dans le cadre de l'Observatoire de la maltraitance infantile (OME).

Situation générale

L'introduction du PAIMS (Plan d'Accueil Intégré – Mesures Scolaires) a suscité des remous dans le corps enseignant, l'ADESOV ayant voté, à une très large majorité, le refus de signer ces protocoles qui visent à l'accueil de l'enfant touché dans sa santé physique à l'école et à aménager son parcours scolaire de manière à ce qu'il puisse participer à un maximum d'activités. Les problèmes les plus courants sont : le diabète, les allergies, l'épilepsie, les enfants en chimiothérapie, etc. Sur la centaine d'enfants qui nécessitent un tel plan, des PAIMS ont été rédigés pour 100 d'entre eux fin décembre, dont les mesures sont évidemment connues des enseignants puisqu'ils ont participé à leur élaboration.

Activités du service en appui externe

Le service a activement soutenu la diffusion des thèmes de discussion dans le cadre de la démarche DIGOS. Il a participé à la réunion finale destinée à expliciter le soutien aux enfants en ville de Lausanne, en vue d'obtenir de l'UNICEF le titre de « Commune amie des enfants », en publiant un rapport sur trois actions de prévention auxquelles le service a contribué ces deux dernières décennies.

Formation

Les collaborateurs/trices ont bénéficié de 155 jours de formation :

Thème	Nb de jours-personnes
Poser les fondements d'une bonne collaboration	42
Le harcèlement : ex. homophobie, enjeux et rôles	29
Certificat d'assistant-e en gestion du personnel	15
Certificat de Nutrition Humaine (UNIL)	12
Diplôme d'études avancées (La Source)	12
Certificat de praticienne formatrice (HES-SO)	5.5
Réaliser des revues systématiques de littérature (UNIL)	5
« Blooming flowers » (SUPEA/UNIL)	4
Cours pour formateur d'entreprise	4
Gestion des conflits et du stress	3
Internet et nouveaux médias : « addict or not addict »	3
Prévention des dépendances (SESAF)	3
Journée de formation des médecins scolaires vaudois	3
« Apprivoiser les écrans : défi éducatif et pédagogique »	2
« Le sens caché des comportements adolescents »	2

Rôle et responsabilité du RRH	2
Cours de samaritains	2
Gestion d'équipe pour cadre	1
« Écoles et familles : comment favoriser un soutien mutuel »	1
Analyse de pratique pédagogique	1
Formation continue pour GRAFIC	1
Journée de formation des médecins scolaires suisses	1
« Que proposer à l'enfant obèse et sa famille »	0.5
« Intervention précoce, jeunes et espace public » (GREa)	0.5
« Exclusion, inclusion et intégration » (GMSV)	0.5

Une infirmière est en formation post-grade en santé publique à La Source ; une autre, sur la base d'une formation en master de santé publique de l'Université de Nancy, a obtenu une équivalence de l'École de la Source.

L'adjointe pour la promotion de la santé a obtenu le CAS en Nutrition Humaine de l'Université de Lausanne.

Les quatre infirmières praticiennes formatrices ont accueilli pour des stages six étudiantes de la HES-SO, pour un total de 19 semaines de stage. Le chef de service est intégré dans le groupe SESAME (prévention des mauvais traitements) à l'unité PSPS.

PRÉVENTION

Actions de santé

Les actions de santé conduites durant l'année scolaire 2011/2012 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes) :

Besoins fondamentaux	145
Alimentation	109
Sens	156
Sommeil et relaxation	39
Hygiène	434
Immunité, SIDA, sexualité	565
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	428
Toxicomanies	705
Total	2'581

On note une nouvelle progression importante par rapport à 2010/2011 de l'ordre de 19%, au profit des domaines de l'hygiène et des toxicomanies.

PROGRAMMES DE SANTÉ

Intégration scolaire - PAIMS

La procédure d'élaboration des PAIMS a commencé dans tous les établissements lausannois dès ce printemps. Sur un effectif estimé d'une centaine d'enfants qui en auraient besoin, plus de 80% en ont déjà bénéficié. L'infirmière-chef s'est aussi impliquée dans une séquence du DVD promu par la Ligue contre le diabète, destiné à informer et instruire les enfants atteints et leur famille, ainsi que les personnes qui s'en occupent.

Théâtre comme soutien aux actions de santé d'établissements

Le théâtre Caméléon est le soutien traditionnel souvent sollicité depuis deux décennies comme animation sur des thèmes courants concernant les adolescents, en particulier pour des actions de santé. Les thèmes les plus souvent traités aux cours de ces neuf dernières années sont : le racket (22.6%), le bouc émissaire (21.2%), l'alcoolisme (13.3%), le tabagisme (11.1%), la violence verbale (11.1%), le SIDA (11%), la consommation de drogues (10.4%) et la violence physique et psychique (3.5%). Le nombre d'élèves ayant participé à ces spectacles a passé de 3'920 à 2'171 de 2002 à 2011. Cela n'est pas le signe d'un intérêt décroissant, mais principalement dû au fait que les spectacles ont été mieux intégrés dans la démarche de l'établissement secondaire, qui nécessite de grands moyens avant et après le spectacle, et qui a conduit à une plus grande sélectivité. Pour l'année scolaire 2012/2013, 45 classes seront concernées, les frais étant entièrement couverts par la Ville de Lausanne.

Programme prioritaire sur les dépendances

Deux établissements secondaires (Belvédère, Villamont) ont fait une journée pédagogique destinée à la préparation des procédures en fin d'année 2012. L'établissement secondaire d'Isabelle-de-Montolieu est en cours de démarrage pour l'élaboration des procédures. Le programme prioritaire souffre actuellement d'un relatif déficit en termes de prévention primaire, qui fait l'objet d'une réflexion au niveau du groupe cantonal ad hoc. Une étude de l'IUMSP doit aussi en faire le bilan depuis sa création.

Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement

Une multitude de projets d'établissements, dont les intervenants ont un rôle capital (délégués PSPS, infirmières, enseignants, etc.), concourent à la réalisation de ce programme. Dans ce domaine, on recense par établissement : **Entre-Bois** : « Collations collectives » CIN1+2, 24 classes, « On se mobilise ensemble pour notre récré et non l'un contre l'autre », CIN et CYP1+2, 8 classes ; **Floréal** : « Récrés saines et bien se nourrir », CIN à CYP1, 7 classes, « Je choisis ma récré », CIN et CYP1, 5 classes, « Bien se nourrir », CYP2, 19 classes ; **Mon-Repos** : « Partenariat école-familles pour les récréations », CIN, 25 classes ; **Prélaz** : « Manger-Bouger », CIN acte 1, 15 classes, CYP acte 2, 15 classes, CYP acte 3, 12 classes, « Récréations saines : semaine du goût », 2 classes ; **La Sallaz** : « Top récré pour la rentrée », CIN à CYP2, 35 classes, « Rallye santé » & « Après-midi sportifs » & « Je prépare mon sandwich », CYT5+6, 8 classes ; **Élysée** : « Importance des petits déjeuners », 5^e et 7^e, 14 classes ; **Bergières** : « Ateliers élèves : des récrés et pique-nique équilibrés », 7^e, 9 classes, « Aux Bergières, ça marche » (podomètres), 5^e, 8 classes ; **Villamont** : « récréations simples et saines », classes DES et R. Le programme ALEX fera l'objet d'un aggiornamento visant à intégrer plus d'animations pratiques sur le thème de l'alimentation, avec l'aide d'une diététicienne, de manière à rendre les établissements plus autonomes dans le cadre d'un programme modulable.

Climat d'établissement

Les actions se sont poursuivies dans ce domaine important. Par établissement : **Entre-Bois** : « On se mobilise ensemble et non l'un contre l'autre », CIN à CYP2, 8 classes, « Journées des droits de l'enfant », 5 classes ; **Floréal** : « Montriond fait son cirque », CYP 1+2, 11 classes ; **La Sallaz** : « Création du spectacle la Visite », tous les élèves ; **Béthusy** : « 75 ans de Béthusy », tous les élèves ; **Villamont** : « 125^e de Villamont », tous les élèves ; **C.-F. Ramuz** : « Montre ton talent », tous les élèves.

Prévention des dangers de l'Internet

Prélaz : « Action Innocence », CYP 2, 11 classes ; **Bergières** : « Prévention Internet » : 7^e, 9 classes. Le programme « Écrans visés » de l'association du même nom, qui a permis de toucher en 2012 dans les établissements primaires, **La Sallaz** : CIN et CYP1+2, 12 classes, **Prélaz** : CIN et CYP 1+2 : 9 classes.

Prévention de la violence – promotion du respect

Ces thèmes, très liés, s'imposent de plus en plus non seulement comme thèmes d'une réflexion déjà très ancienne, mais comme thèmes d'actions de santé concrètes. **Prélaz** : « Ateliers Arc-en-ciel » CYP1+2, 15 classes ; **Floréal** : « Ateliers Arc-en-ciel », CYP1, 20 périodes ; **Mon-Repos** : « La bagarre y en a marre ! », 4 classes ; **I.-de-Montolieu** : « Ateliers Slam », 8^e et 9^e, 8 classes ; **Bergières** : « Journée du respect », tous les élèves ; **Élysée** : « Réfugiés : comprendre la réalité de l'exil, de l'asile, et de l'intégration » 8^e et 9^e, 5 classes.

Prévention des maltraitances

Le programme ZADIG a touché 16 classes, dont neuf en CIN et sept en CYP. Un travail de refonte pédagogique des documents utilisés est nécessaire pour que les propositions d'activités en classe soient en conformité avec les objectifs pédagogiques du Plan d'Étude Romand (PER). L'association, pour faire connaître les thèmes traités dans son action, a élaboré en collaboration avec la Bibliothèque municipale une brochure, « Petits et Grands moments de la vie », illustrée, qui référence 90 livres pour enfants utiles à lire et discuter en famille. Elle est à disposition gratuitement sur les lieux de prêt et consultable sur le site de l'association.

Prévention SIDA

Belvédère : « Prévention par les pairs », 7^e et 8^e, 21 classes ; 9^e et RAC, 15 classes ; **I.-de-Montolieu** : tous les élèves de 8^e et 9^e ; **Élysée** : « Animations SIDA et exposition dans l'atrium », tous les élèves ; **Bergières** : animation de l'infirmière en classe, 5 classes, témoignages en classes de 9^e.

Prévention contre les stéréotypes de genre

Tous les intervenants du Service de santé des écoles ont suivi en décembre une journée de formation organisée par l'unité PSPS sur ce sujet. Une exposition est prête depuis le mois de mars pour être présentée dans les établissements scolaires qui le désirent. Maintenant qu'un consensus a été acquis, et relativement rapidement, sur la nécessité d'être proactif dans ce domaine, et que le nouveau règlement scolaire impose à la direction de l'établissement d'agir en cas de discrimination, on peut penser que la situation sera désormais mieux gérée et permettra de lutter contre le discrédit.

RECHERCHE ET ÉTUDES

Une étude faite sur les enfants nés en 1995, a montré une excellente couverture vaccinale contre la rougeole, avec 3% de refus de la première dose et 5.1% de refus de la 2^e dose. La couverture à l'âge de 4-5 ans est pour deux doses de 26%, pour une dose de 72%. La couverture s'élève graduellement avec l'âge pour atteindre à 13-14 ans 92% pour deux doses et 4% pour une dose, soit très proches de l'optimum recommandé pour éviter les épidémies. Cet excellent résultat tient à une politique d'information volontariste : entretiens avec les parents de CIN2, proposition de vaccination lors de l'épidémie d'avril 2008 pour le personnel des crèches et garderies, et rattrapage à deux doses au printemps 2008 lors de l'épidémie à l'UNIL pour les élèves du secondaire, et à l'automne 2009 pour les élèves du primaire lausannois.

Une autre étude sur les examens de dépistage dentaire, basée sur les relevés de deux cabinets, permet de mettre en lumière l'évolution de l'état de la dentition des élèves lausannois, en dressant un bilan de la situation en début de scolarité, et de l'effet stabilisateur durant la période de scolarité publique des prestations du Service dentaire scolaire. Cela permet de poser quelques jalons vers une adaptation de la prévention des caries, dont le taux moyen est resté stable cette dernière décennie.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé. Dès le 1^{er} février 2012, pour les jeunes filles qui ont moins de quinze ans révolus au moment de la première injection, un schéma simplifié à deux doses de vaccin HPV, sans augmentation de la quantité d'antigènes par injection, a été autorisé.

Vaccinations (année scolaire 2011/2012)

vaccin Infanrix	244 doses	soit	diphtérie	919 doses
vaccin Revaxis	35 doses		tétanos	919 doses
vaccin Boostrix	32 doses		coqueluche	385 doses
vaccin Boostrix-Polio	109 doses			
vaccin Dintanrix	499 doses		polio	388 doses
vaccin Priorix	81 doses		vaccin ROR	81 doses
vaccin GENHBvac	967 doses		vaccin HB	967 doses
vaccin HPV	979 doses		papillomavirus	979 doses

On note une nouvelle diminution du nombre de vaccinations à exécuter pour compléter celles faites en privé, particulièrement pour la coqueluche, le ROR et l'hépatite B. Cette statistique, et son évolution au cours de la dernière décennie (diminution de 40% à 85% des doses administrées à l'école), montre la spécificité de la vaccination contre le HPV. Les adolescents ne vont en effet que rarement chez leur médecin, ou seulement pour maladie intercurrente le plus souvent infectieuse, et ce contact épisodique ne permet pas au secteur privé de prendre sa place. Tout repose ici sur la médecine scolaire, et les efforts locaux, l'OFSP n'ayant en effet pas réactivé la promotion de cette vaccination, malgré des effets à court et moyen termes éloquentes et encore meilleurs qu'espérés que présentent les études disponibles sur les stades précoces de l'évolution cancéreuse et la protection accordée par le vaccin.

Visites médicales (année scolaire 2011/2012)

Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

Par le médecin scolaire	508
Par le médecin traitant	824
Refus de la visite médicale	2
Examen de vue	4'165
Anomalie de l'acuité visuelle	421
Examen de la vision des couleurs	1'380
Anomalie de la vision des couleurs	47
Examen de la vision stéréoscopique	826
Anomalie de la vision stéréoscopique	50
Examen de l'audition	1'855
Anomalie de l'audition	104
Examinés pour verrues	3'819
Envoyés chez le médecin pour verrues	355

Les entretiens CIN ont pu avoir eu lieu pour 849 familles sur 1'134 prévus (74.8%, proportion stable d'année en année).

ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2012)

Fonds

Le fonds Salvatore Marino a permis d'aider 109 enfants, pour un total de 28'032 francs, et le fonds Giovanni Gialdini 15 enfants pour un total de 6'062 francs.

En 2012, il y a eu 187 ouvertures de dossiers et 48 fermetures. Les problèmes actuels de la situation vaudoise impactent la vie des personnes prises en charge par nos assistants sociaux : carence en logement pour familles nombreuses à des prix raisonnables et même à des prix habituels, dégradation des liens familiaux, effet de l'arrivée en nombre augmenté de familles de pays à tradition d'émigration en raison des effets de la crise économique dans ces pays, perte des prestations du CVAJ pour les enfants suivis par l'EVAM parce que cet organisme ne prend plus en charge les situations d'enfants suivis au RI. Le fonds Salvatore Marino a heureusement donné la disponibilité nécessaire pour aider ces familles pour des camps, des activités éducatives. Nos assistants sociaux se réunissent aussi régulièrement avec leurs homologues du reste du canton ou suivent des formations ensemble.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SPS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ offrir aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements.

Les psychologues, psychomotriciens et logopédistes (PPLS) travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions.

Les spécialistes PPLS sont au service du développement de chaque enfant afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	40.30	40.00	40.50	39.80
Total service	40.30	40.00	40.50	39.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloué

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	56	40.00	57	39.80
Total service	56	40.00	57	39.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

Stagiaires

En 2012, le service a pris en charge deux stagiaires psychologues, une stagiaire logopédiste et deux stagiaires psychomotriciennes, pour des stages de longue durée, en principe sur une année scolaire en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES). Par ailleurs, cinq stagiaires ont également été accueillies pour une courte durée.

SITUATION GÉNÉRALE

La phase de transition s'est poursuivie en 2012 pour le Service de psychologie scolaire. La future loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), qui remplacera l'actuelle loi sur l'enseignement spécialisé datant de 1977 est toujours en chantier au DFJC. Celle-ci définira à la fois les prestations directes aux enfants, aux familles et à l'école et proposera de nouveaux principes d'organisation des mesures d'aide.

Alors que l'école vaudoise doit mettre en application la LEO, s'adapter à Harmos et intégrer le PER, le travail quotidien des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) dans ce contexte requiert souplesse et adaptabilité.

D'autant que les situations d'enfants sont toujours plus complexes et interrogent l'ensemble des réponses que nous offrons aux difficultés présentées. La quantité et l'intensité des réseaux augmentent fortement. La collaboration avec les partenaires de l'école est de plus en plus exigeante alors que les moyens et effectifs pour y répondre ne progressent pas.

Si le nombre de prises en charge est relativement stable, en revanche les listes d'attente s'allongent créant à la fois de l'incompréhension ou même de la frustration chez les familles en attente de prestations ainsi qu'un inconfort et des pressions pour les professionnels.

Face à la réalité du flux migratoire et l'arrivée massive de familles à Lausanne, le Canton a alloué pour la rentrée 2012/2013 quelques ressources supplémentaires. Une véritable équipe comprenant une psychologue, une psychomotricienne et une logopédiste s'est constituée afin d'être les interlocuteurs des doyens et enseignants des classes d'accueil. Ce dispositif permet de développer des compétences spécifiques en lien avec notre groupe de travail et de réflexion interne « interculturelité et migration ».

L'année 2012 a vu le développement d'un nouvel outil de gestion informatique des prestations et de suivi des dossiers. Le service PPLS lausannois a été région pilote, les modules lausannois ont été repris par les développeurs pour les intégrer dans l'application cantonale. Notre secrétariat s'est même vu attribuer un mandat de helpdesk (centre d'assistance) pour les autres régions du canton.

La fusion prévue de certains services à la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale n'a pas eu lieu en 2012. Cela n'empêche en rien le Service de psychologie scolaire de poursuivre ses activités avec toujours le même objectif de qualité des prestations offertes en synergie avec les autres services de la Ville de Lausanne.

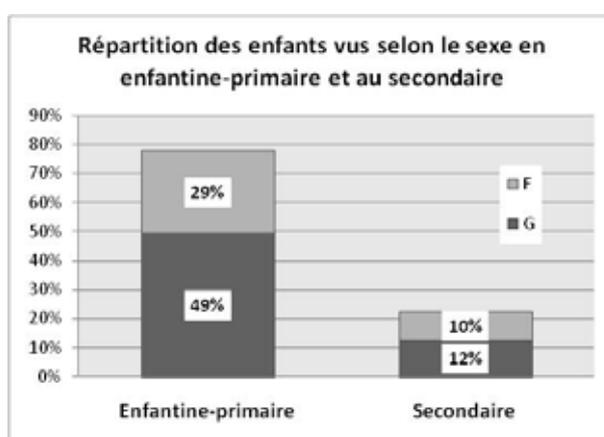
Analyse des pratiques et statistiques

Le Service de psychologie scolaire, comme chaque année, continue d'être un soutien privilégié des enfants scolarisés, 2'022 situations ont occupé les spécialistes. Le travail porte surtout sur les enfants des petites classes (78% des enfants vus le sont en enfantine-primaire) et comme d'habitude en particulier sur les garçons de ces classes, garçons qui représentent pratiquement 50% des enfants qui consultent (tableau 1 et graphique 1).

Tableau 1

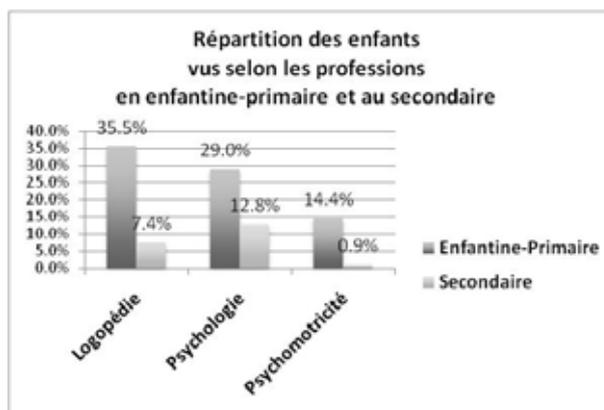
Sexe	Enfantine Primaire	%	Secondaire	%	Total	%
M	997	43.3	252	12.5	1'249	61.8
F	577	28.6	196	9.6	773	38.2
Total	1'574	77.9	448	22.1	2'022	100.0

Graphique 1



La proportion importante en faveur des cycles enfantine-primaire, ne doit pas laisser penser que les cycles secondaires sont délaissés. Les 22% qu'ils représentent occupent en priorité les psychologues (12.8%) et les logopédistes (7.4%). Les psychomotriciens classiquement interviennent très peu au secondaire (0.9%) (graphique 2).

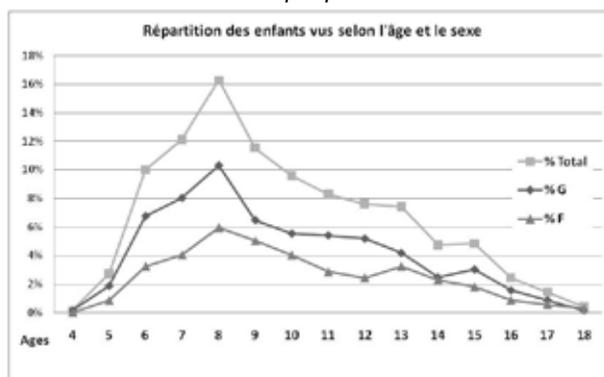
Graphique 2



Comme le montre le graphique 3, le ratio primaire/secondaire quant au nombre de consultations des spécialistes du service s'échelonne de presque moitié avec les psychologues pour passer à 1/5 chez les logopédistes et culminer à 1/14 (psychomotriciens). Ces différences peuvent s'expliquer par un accent plus important sur les aides instrumentales (psychomotriciens et logopédistes) chez les enfants plus jeunes, c'est-à-dire aux moments clés des apprentissages de base.

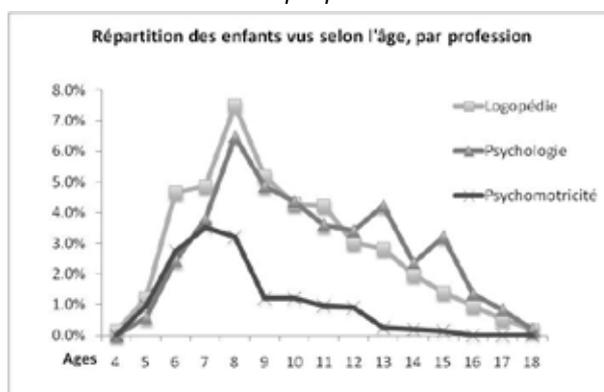
Par ailleurs, l'écart entre les garçons et les filles diminue significativement au secondaire (10% de filles pour 12% de garçons selon le graphique 1) et ceci particulièrement à partir de l'âge de treize ans (graphique 3), où l'écart reste en dessous de 1%.

Graphique 3



On peut mettre cela en relation avec l'adolescence où les besoins d'échanges avec des personnes hors de la famille augmentent, la possibilité d'analyse se fait plus pointue, et le rapport au corps se fait aussi plus délicat. Ces éléments peuvent expliquer la raison de l'écart qu'on observe dans le graphique 4 entre le nombre d'enfants vus par les psychomotriciens en regard des logopédistes et psychologues.

Graphique 4



Enfin, le pic correspondant à l'âge de huit ans est à comprendre comme un regain de besoin de consultation lors de l'entrée au CYP1 où les exigences scolaires et le rythme augmentent, renforçant pour les enfants plus fragiles les difficultés d'adaptation.

CONCLUSION

Malgré cette période de transition propice à l'expectative, les équipes du Service de psychologie scolaire continuent à se mobiliser pour aider au mieux les enfants, familles et partenaires de l'école ou externes. Des projets ont pu être menés en 2012 témoignant d'une dynamique réelle.

Nos métiers de la relation sont exigeants et confrontants. En 2012, nous avons eu l'occasion d'enrichir nos réflexions et moyens de prendre soin de soi sur son lieu de travail. Car chaque sourire retrouvé, tout progrès en lecture ou écriture, chaque comportement apaisé sont des signes encourageants qui nous poussent à redoubler d'efforts et de créativité.

SERVICE DENTAIRE SCOLAIRE (SDT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

➤ promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si cela s'avère nécessaire, prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

PRESTATIONS OFFERTES

- prophylaxie individuelle effectuée par une hygiéniste au cabinet ;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires ;
- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires ;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans le cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon ;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, pour les élèves d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées ainsi que les élèves de Belmont.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	24.35	20.65	24.15	21.45
Total service	24.35	20.65	24.15	21.45

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Total service	- 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	28	20.65	29	21.45
Total service	28	20.65	29	21.45

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	
Retraite	
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total service	0

En 2012, le groupe orthodontique de Montbenon comptait deux spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse. Les sept cabinets conservateurs comptaient huit médecins dentistes, neuf assistantes dentaires. Le service de prophylaxie comptait deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat était composé d'un chef d'office ad intérim et d'une secrétaire.

ÉVOLUTION DU SERVICE

Cette année 2012 a été marquée par une réorganisation du groupe orthodontique de Montbenon. Cette réorganisation permet de prendre en charge de façon encore plus efficace et plus conviviale les patients ainsi que leurs parents.

Ceci a permis aussi aux collègues du groupe orthodontique de Montbenon d'accroître la communication et les échanges notamment au niveau des diagnostics à poser. Une nouvelle orthodontiste a été engagée à 100%.

Malgré le suivi régulier des appareils et des installations dentaires, quelques remplacements de matériel ont été nécessaires en 2012.

Les cabinets conservateurs ont dû s'adapter à un logiciel supplémentaire, Médident, qui concerne uniquement la prise en charge des patients par les organismes sociaux du Canton de Vaud.

Des contrôles annuels suivis de la validation annuelle de tous les stérilisateurs du Service dentaire ont été mis en place.

Le protocole de toute la chaîne de stérilisation respecte les normes demandées.

Un groupe de travail a été formé entre le Service dentaire, le SOI et la comptabilité avec pour objectif une diminution de la double saisie lors de la facturation en créant un lien entre les logiciels Odontos et GEFI.

DIVERS

L'année 2012 a vu une très légère diminution du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire (1%). Le nombre sans variation des patients soignés est dû à la bonne réputation que le Service dentaire a su créer au fil du temps.

Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.11	au 31.12.12
Écoles primaires (CIN + CYP)	3'979	4'049
Écoles secondaires (CYT + 7 ^e à 9 ^e)	3'377	3'309
Apprentis, gymnasiens	503	434
Communes voisines (+ Belmont)	117	98
Institutions diverses	72	66
	8'048	7'956

Durant l'année 2012, 154 demandes de réduction d'honoraires ont été examinées. Parmi elles, 135 ont été prises en considération. Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à 94'128 francs, chiffre supérieur de 6'128 francs par rapport à l'année 2011.

VISITES DE DÉPISTAGE

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois s'est déroulée de début septembre à début décembre. Les résultats de cette animation fournissent une indication consubstantielle de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 50% des élèves de la première année enfantine se sont inscrits au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2012

	Nombre classes	Effectif	Abs. Contrôles		Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	368	7'062	283	6'779	3'790	1'450	1'379	160	3'328	3'696	1'099
Classes secondaires	333	6'206	215	5'991	3'177	1'644	1'123	47	2'328	3'854	1'089
Classes privées	19	242	8	234	192	13	29	0	24	210	22
Institutions spécialisées	43	366	23	343	178	95	63	7	84	282	72
Belmont	12	225	5	220	169	32	19	0	41	184	19
Total	775	14'101	534	13'567	7'506	3'234	2'613	214	5'805	8'226	2'301

Catégorie I :	Sans carie, ni obturation	55%	SDS :	Inscrits au Service dentaire	41%
Catégorie II :	Sans carie, avec obturations	24%	Privé :	Non inscrits	58%
Catégorie III :	Avec caries	19%			
Catégorie IV :	Bouches négligées	2%			

SERVICE DU TRAVAIL (ST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi ;
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires ;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi.

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi ;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance invalidité ;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques ;
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé).

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (STI)	11.30	9.80	11.30	10.80
Bureau ETSL	46.85	41.20	46.95	43.20
Inspection du travail	7.30	7.10	7.30	6.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	106.70	75.90	106.70	75.00
Total service	173.65	135.50	173.75	136.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	11	9.80	12	10.80
Bureau ETSL	51	41.20	53	43.20
Inspection du travail	8	7.10	7	6.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	82	75.90	81	75.00
Total service	154	135.50	155	136.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	3		4	
Bureau ETSL	2		2	
Total service	5		6	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	19

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	9
Retraite	5
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	16

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Unité support

2012 est la cinquième année d'activité de l'unité support qui regroupe les unités informatique et télécoms (SSTLUit) et administration-Comptabilité-Intendance (ACI).

ACI a été réorganisée afin de permettre à ETSL de se concentrer sur sa mission d'intégration. Ainsi, trois collaboratrices administratives, précédemment subordonnées à ACI, ont intégré ETSL afin de fournir un appui spécifique au placement. Profitant de cette situation, le responsable de l'unité, ainsi qu'un collaborateur et une collaboratrice, ont rejoint le site de Riponne 10, permettant le regroupement des forces administratives transversales en un seul lieu. Des discussions avec les différents responsables d'unités métier ont mené à l'établissement d'un catalogue de prestations qui sont et seront servies par ACI à chacune d'entre-elles.

En mars 2012, l'unité informatique et télécoms a accueilli son nouveau responsable. Spécialiste du support 1^{er} niveau aux utilisateurs, ce collaborateur a rapidement pris en main l'unité. Chargé d'adapter et de repenser le fonctionnement du support aux utilisateurs, il a établi des liens fructueux avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI), permettant des synergies bénéfiques. Les collaborateurs et collaboratrices ont été formés et certifiés dans le domaine de référence ITIL, standard d'organisation également en vigueur auprès du SOI. Au titre des problèmes récurrents, on notera, qu'à fin 2012, SSTLUit doit continuer à gérer les postes de travail de l'ORP sur Windows XP. Cette situation, qui complique singulièrement le travail, est due à l'incompatibilité de certaines interfaces fédérales avec Windows 7. Cette situation, indépendante de la volonté de la Ville de Lausanne, devrait trouver son épilogue en 2013.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)

Évolution du chômage durant l'année

Le nombre d'inscriptions a été soutenu tout au long de l'année. Il est heureusement compensé par un nombre de sorties légèrement plus important. Le nombre de demandeurs d'emploi a de ce fait baissé en 2012, passant de 6'150 en janvier à 5'737 en septembre pour remonter ensuite à 6'025 à fin décembre 2012.

Les catégories pour lesquelles le chômage a le plus augmenté sont celles des 31 à 35 ans et des ressortissants de UE25/AELE.

Si l'industrie a souffert des difficultés de la zone euro et du franc fort, nombre d'activités de services ont bénéficié de la consommation domestique robuste.

Dans le tertiaire, malgré le dynamisme en terme de création de postes, la branche de la santé et de l'action sociale a enregistré la plus forte augmentation du chômage avec +19.7% par rapport à l'année précédente.

Le commerce n'a généré que peu de postes et cela s'est traduit par une augmentation du chômage de 7.5% chez les vendeurs, caissiers et employés de commerce de détail.

Les baisses les plus importantes sont enregistrées chez les magasiniers / manutentionnaires (8.6%) et les comédiens (8%).

En 2012, nous avons réalisé 837 visites d'entreprises (pour un objectif de 800 et 96 de plus qu'en 2011) et acquis 3'318 places vacantes (pour un objectif de 3'060 et 171 de plus qu'en 2011), et ceci malgré le contexte difficile de la conjoncture mondiale.

Ces informations sont tirées des statistiques de Statistique Vaud.

Relevons à nouveau quelques particularités lausannoises :

- alors que les chiffres du nombre de chômeurs repartaient à la hausse dès juin dans le Canton de Vaud, le point d'inflexion n'intervient qu'en octobre à Lausanne, notre marché du travail étant sans doute moins exposé aux effets du franc fort par une présence moins marquée de l'industrie d'exportation ;
- un accent particulier a été mis sur les allocations d'initiation au travail ;
- les demandeurs d'emploi ont aussi été plus nombreux à bénéficier d'un programme d'emploi temporaire ;
- une nervosité croissante a été relevée chez les demandeurs d'emploi, en partie due au niveau inquiétant du chômage dans les pays voisins. Cela s'est traduit par une recrudescence des cas de réclamations, d'agressions verbales et de menaces parfois intolérables. Un dispositif pour le traitement et le suivi de ce type de problèmes a été introduit en cours d'année pour l'ensemble du Service du travail : il prend la forme d'un appui aux collaborateurs/trices, voire d'un débriefing si nécessaire, et d'un signalement des agressions verbales répétées et des menaces aux autorités pénales.

Si le taux de chômage de Lausanne reste élevé, il a été à plusieurs reprises dépassé par d'autres villes du canton (Yverdon, Vevey et Renens). Le système de benchmark utilisés par le SECO pour comparer les cantons et les ORP montrent que l'ORP de Lausanne se rapproche (à la baisse et donc en mieux) de plus en plus des moyennes cantonales, et ceci malgré une plus forte concentration des bénéficiaires RI en milieu urbain.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

Février 2012 : accueil des premiers participants de DiversCités, premier programme d'ETSL à recevoir exclusivement des bénéficiaires de l'aide sociale. Fin décembre 2012 : fermeture du programme Syni 21, qui organisait des programmes d'emploi temporaire en Europe de l'Est depuis 1999. En raison de la révision de la LACI en avril 2011, le nombre de primo-demandeurs d'emploi pouvant participer à cette mesure diminuait régulièrement. Le SECO a donc pris la décision de supprimer les programmes d'emplois temporaires à l'étranger. Suivre l'évolution des politiques d'insertion professionnelle et sociale en adaptant ses offres et son organisation, telle a donc été la ligne directrice de l'unité ETSL cette année.

L'évolution des offres s'est, entre autres, traduite par l'absorption par Ateliers 36 du projet Helvétie-Italie mené en partenariat avec la Compagnie Générale de Navigation, par la pérennisation du programme Restart et par un essai pilote de programmes d'insertion cantonaux à Syni. Le bureau central est également devenu un lieu d'activités des mesures du domaine administratif.

ETSL a rapproché ses offres d'insertion du marché du travail :

- augmentation des activités réalisées pour des clients externes, avec l'accord de la commission cantonale de gestion de la concurrence ;
- nouveaux partenariats pour les postes en institution d'accueil, par exemple avec les tl ;
- développement des stages en entreprise, menant souvent à un engagement.

La fréquentation 2012 a permis de satisfaire les commandes des mandants, soit 261 mesures/année au total. ETSL a réalisé 1'159 mesures individuelles, soit 8% de plus qu'en 2011, et ce malgré la forte baisse de fréquentation du début 2012 due au remplacement de l'Emploi cantonal d'insertion par le Programme d'insertion.

Il faut aussi noter une tendance au raccourcissement de la durée moyenne des mesures : de plus de trois mois en 2011 à 2.7 mois en 2012. À ces prestations réalisées s'ajoute un nombre également croissant de dossiers traités, sans aboutir à une mesure : plus de 600 en 2012.

La charge de travail augmente, en quantité, mais aussi en qualité ; la complexité grandissante des situations personnelles des participants demande un accompagnement plus complet : professionnel, personnel, psychosocial. Pour soutenir ses collaborateurs, ETSL a mis en place une supervision professionnelle externe, parallèlement aux actions de formation.

Afin de réaliser ses prestations avec un maximum d'efficacité, ETSL s'est engagé en 2012 dans une démarche d'analyse de processus et de réorganisation, pour répondre aux demandes croissantes d'insertion professionnelle des publics précarisés.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Suite à un départ à la retraite, l'ITL a engagé depuis le 1^{er} novembre un nouvel inspecteur du travail qui, par sa formation d'ingénieur et d'infirmier, complète la pluridisciplinarité de l'équipe. L'hygiéniste du travail a quitté l'ITL à la fin novembre pour reprendre le poste d'ingénieur communal de sécurité.

Entre 2009 et 2011, le SECO a dirigé un projet pilote « temps de travail basé sur la confiance » dans le secteur bancaire. Il visait à chercher des solutions, en collaboration avec les organes d'exécution et les partenaires sociaux, afin de répondre au besoin d'une plus grande flexibilité en matière d'enregistrement du temps de travail dans le monde professionnel, ceci

tout en garantissant la protection de la santé des travailleurs et en permettant aux autorités d'exécution de contrôler le respect de la loi sur le travail. Le projet prévoit que les travailleurs dont le revenu annuel brut dépasse 175'000 francs, de même que les employés autorisés à signer selon le Registre du commerce, puissent renoncer à enregistrer leur temps de travail. Le rapport final relatif au projet est disponible sur le site du Seco (www.seco.admin.ch, index « documentation – 2012 »).

Pour la deuxième fois, le Grand Conseil vaudois a refusé, dans sa séance du 12 décembre, d'entrer en matière sur la possibilité offerte par l'article 19, alinéa 6 de la loi sur le travail, de fixer au plus quatre dimanches par an pendant lesquels le personnel peut être employé dans les commerces sans qu'une autorisation soit nécessaire.

L'ITL a réalisé des notices à l'intention des usagers sur les questions posées fréquemment à la permanence. Celles-ci seront disponibles pour tout le Service du travail en 2013.

Durant l'année, 320 contrôles ont été effectués dans les entreprises, dont 31% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés). En moyenne hebdomadaire, la permanence en droit du travail a reçu 20 personnes et traité 48 demandes de renseignements. L'ITL a délivré 153 permis en dérogation de la durée du travail. Elle a effectué 38 examens de plans de construction, de modifications des locaux des entreprises ou approbations de plan. L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de 129'890 francs.

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

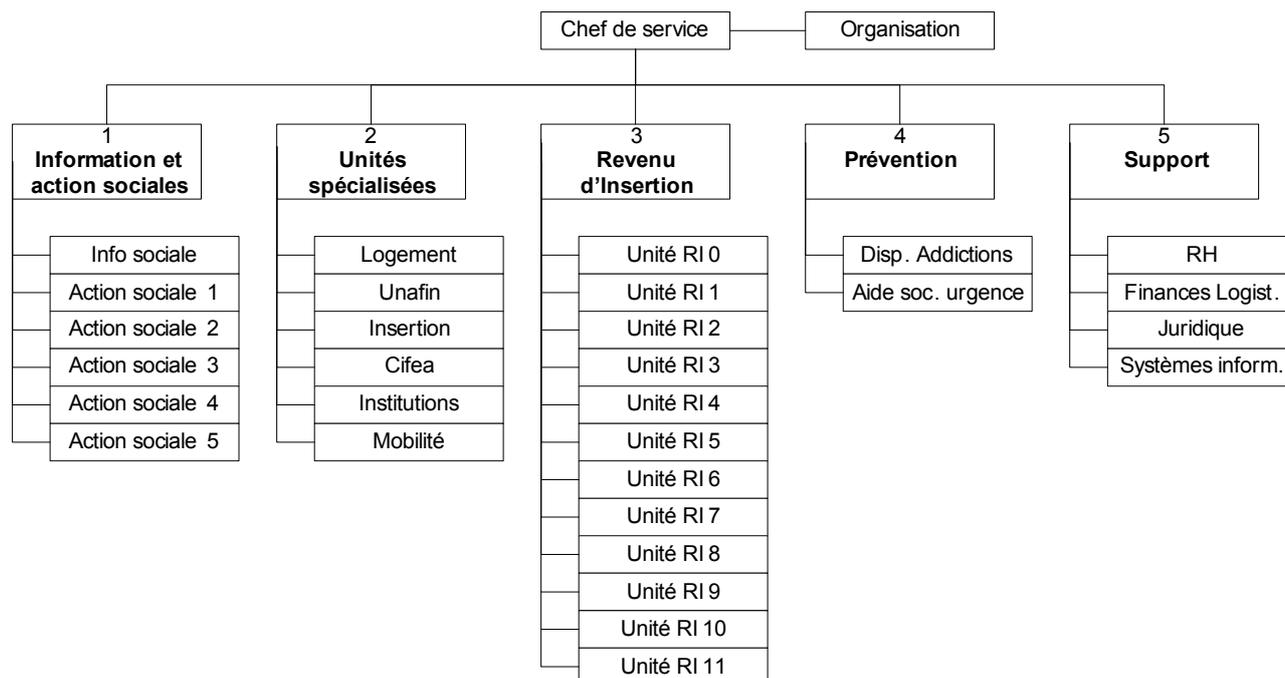
La Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT), créée en 1978, est un fonds de droit privé administré par la Ville de Lausanne. La Fondation édite son propre Rapport d'activité.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir les Lausannois-e-s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie
 - *information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)*
- garantir le minimum vital
 - *prestation financière du Revenu d'Insertion (RI)*
 - *aides individuelles des fonds de la DEJCS*
- réduire les risques liés à l'abus de stupéfiants
 - *dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif)*
- couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité
 - *aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de premier recours)*

ORGANISATION



EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	62.65	54.75	61.15	57.80
Administration (SSL)	9.80	8.80	10.70	9.30
Aide sociale d'urgence	0.50	0.50	6.10	4.50
Dispositif addiction	4.10	3.50	0.50	0.50
Hébergement d'urgence hivernale	2.00	0.00		
Info sociale - SSL	11.90	11.60	12.10	11.00
Insertion	4.90	4.90	5.90	5.20
Institutions subventionnées	2.40	2.40	2.40	2.40
Juridique	1.80	1.80	1.80	1.80
Revenu insertion	106.40	101.20	112.50	111.10
Unité assainissement finances	6.60	4.60	5.60	5.60
Unité logement	18.40	18.35	19.60	18.40
Unité support	16.10	15.70	16.30	16.00
Total service	247.55	228.10	254.65	243.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012
Unité administrative	
Total service	+ 7.1

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Action sociale	67	54.75	71	57.80
Administration (SSL)	9	8.80	10	9.30
Aide sociale d'urgence	1	0.50	5	4.50
Dispositif addiction	4	3.50	1	0.50
Info sociale - SSL	15	11.60	14	11.00
Insertion	7	4.90	7	5.20
Institutions subventionnées	3	2.40	3	2.40
Juridique	3	1.80	3	1.80
Revenu insertion	115	101.20	125	111.10
Unité assainissement finances	6	4.60	7	5.60
Unité logement	21	18.35	22	18.40
Unité support	20	15.70	20	16.00
Total service	271	228.10	288	243.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Unité support	1	0
Revenu insertion	0	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2012	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	20	50

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	17
Retraite	
Fin de contrat	1
Invalité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	20

ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-E-S EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

DOMAINE 1 – UNITÉS D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Un rapport de l'IDHEAP publié en 2012 montre que la réorganisation des CSR, initiée en 2010 à Lausanne et déployée en 2011 et 2012 dans les autres CSR du canton, aura permis aux assistantes sociales et assistants sociaux de mieux se concentrer sur l'appui social et l'autonomisation des usagers.

	2011	2012
Nombre de consultations (permanences) à l'Info sociale	5'292	5'454
Nombre de dossiers suivis par l'Info sociale (année)	982	692
Nombre de dossiers d'appui social suivis à l'Action sociale	6'870	6'711

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

Unité logement (UL)

Évolution des demandes et prestations à l'unité logement

	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Nouvelles demandes	765	618	394	636	683	+7
- Selon type de problématique						
accès au logement	503	424	298	527	577	+9
maintien dans le logement	252	194	96	109	106	-3
- Selon type de prestations						
individuelles (appui social)	361	295	132	273	268	-2
collectives (ateliers de recherche de logement)	394	323	262	363	415	+14
	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Ménages au bénéfice d'un appui social lié au logement	586	468	411	460	518	+13

Le total des participants aux ateliers de recherche de logement (séances infolog), cumulé sur l'année est de 624, certains s'y rendent à plusieurs reprises.

Évolution du parc de logements géré par l'unité logement – état au 31 décembre de chaque année

Objets et gérances	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Nombre d'objets	342	355	382	422	455	+8
Nombre de gérances	44	43	45	46	45	-2

Évolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Annoncées	229	229	212	63	117	+86
Exécutées	107	98	118	nd	87	

La donnée 2011 concernant les expulsions annoncées est à considérer avec précaution pour deux raisons : le code de procédure civile a changé en janvier 2011 et la base de données SSL également.

Le nombre d'expulsions en 2012 est inférieur à celui de l'année 2010 et des années précédentes probablement à cause des effets du nouveau code de procédure civile en matière d'expulsion. La charge de travail en matière de prévention des expulsions n'a cependant pas diminué du fait du nombre soutenu de résiliations de baux et d'ordonnances d'expulsion.

Évolution des lots stockés au garde-meubles - état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Lots stockés	127	105	117	54	44	-19
Entrées durant l'année	37	40	48	40	54	+35

Unité d'assainissement financier (Unafin)

Évolution des dossiers de l'Unafin - état au 31 décembre de chaque année

Dossiers	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	255	242	169	146	165	+13
Procédures de désendettement abouties avec succès	21	31	12	22	17	-23
Procédures de désendettement n'ayant pas abouti	1	0	2	1	1	-
Situations stabilisées et clôturées	45	19	8	64	37	-42
Dossiers en cours	167	159	130	139	164	+18

Le décompte des situations stabilisées et clôturées effectué pour l'année 2012 a fait l'objet d'une définition plus stricte par rapport à l'année 2011, ce qui explique la baisse.

Séances de sensibilisation aux risques du surendettement organisées durant l'année

Publics	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	5	3	3	4	5	+25
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	10	21	30	33	41	+24
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	0	5	3	1	1	-
Apprenti-e-s du Canton et ensemble des communes vaudoises	nd	2	3	3	2	-33

Actions de prévention réalisées par l'Unafin

Publics (nb séances / nb participants)	2011	2012
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)*	2 / 73	5 / 174
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	10 / 89	21 / 207
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	1 / 80	1 / 75
Apprenti-e-s du Canton et ensemble des communes vaudoises	3 / 79	2 / 82
Permanence téléphonique Info Budget (nb permanences / nb appels)	nd	66 / 336

* L'Unafin en assure uniquement la coordination

Unité insertion (UI)

Programme FORJAD

Programme FORJAD	2008	2009	2010	2011	2012	Évolution en %
Participants inscrits par l'unité insertion*	81	32	25	24	0	-
Participants inscrits par les unités d'action sociale	82	65	68	75	108	+44
Total	163	97	93	99	108	+9

* Personnes suivies par l'UI au moment de leur inscription dans le dispositif FORJAD

Depuis 2012, les inscriptions au programme FORJAD ne se font que par l'intermédiaire des assistantes sociales et les assistants sociaux du domaine information et action sociales.

En 2012, l'unité a suivi 348 personnes, dont 236 de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 179 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre / %)	2010	2011	2012
Entrée en formation professionnelle	39 / 20.0	38 / 13.3	28 / 16.0
Prise d'emploi	12 / 6.2	26 / 9.1	13 / 7.0
Bilan et projet effectués à la demande de l'AS généraliste	14 / 7.2	82 / 28.7	38 / 21.0
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	17 / 8.7	13 / 4.5	8 / 5.0
Transfert à l'ORP	13 / 6.7	17 / 5.9	15 / 8.0
Déménagement, service militaire, etc.	11 / 5.6	7 / 2.4	6 / 3.0
Interruption due à des problèmes de santé	14 / 7.2	40 / 14.0	19 / 11.0
Défaut de collaboration, absences	75 / 38.5	63 / 22.0	52 / 29.0

En 2012, un poste de conseillère en insertion a été vacant pendant quatre mois, alors que les assistants sociaux généralistes ont un peu moins recouru à l'appui de l'unité insertion.

Unité acquisition compétences de base – CIFEA

	2009	2010	2011	2012
Nombre de places conventionnées* (tous cours confondus)	2'180	3'887	4'119	4'355
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées*	107'384	110'817	121'832	134'167
Total conventionné* avec les institutions CIFEA (en CHF)	3'237'889.00	2'978'572.34	2'956'891.58	3'018'964.83
Total conventionné hors CIFEA (BIP-BIP – accueil enfant pendant la formation des parents) (en CHF)	23'300.00	14'000.00	20'000.00	20'000.00

* De nombreuses prestations sont cofinancées par le SSL avec le Service du travail, le Bureau cantonal de l'intégration et la prévention du racisme (BCI), le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). Cependant, le Service social Lausanne reste le principal financeur de la CIFEA (92%).

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3^e âge)

Rapport-préavis de politique sociale de la vieillesse

Au cours de l'année 2012, l'unité institutions a collaboré à la rédaction du rapport-préavis de politique sociale de la vieillesse, en réponse à trois postulats déposés devant le Conseil communal.

Prestations délivrées par l'ASSUAS dans le cadre de la convention conclue avec le SSL

2012 représente la première année sous contractualisation, s'agissant des prestations fournies par l'Association suisse des assurés au Service social Lausanne. Ces prestations sont au nombre de cinq :

1. consultations gratuites pour les usagers du SSL dans le cadre de la permanence de l'ASSUAS ;
2. suivis de dossiers d'usagers du SSL par l'avocat-conseil de l'association ;
3. consultations par messagerie de l'avocat-conseil de l'association au profit des collaborateurs du SSL ;
4. permanences – douze sessions par année à raison de six périodes de quinze minutes, soit 72 plages offertes – au bénéfice des collaborateurs du SSL dans les locaux de Chauderon 4 ;
5. prise en compte par le SSL de la différence tarifaire des prestations consentie par l'ASSUAS en faveur des Lausannois-e-s.

Statistiques de l'exercice écoulé

	Usagers SSL/ Collaborateurs du SSL/ plages utilisées	Lausannois hors SSL	Nb total de Lausannois
Consultations pour les usagers du SSL	4	60	64
Suivis de dossiers d'usagers du SSL	0	4	4
Consultations par messagerie, collaborateurs SSL	24	-	-
Permanences au SSL, plages utilisées	37	-	-
Prise en compte différence tarifaire pour Lausannois	-	-	68

Unité mobilité

Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30

Pour la première fois depuis 2006, la dépense totale nette a diminué (taxis : -10% ; THV : -10% ; total : -10%). Dans le cas des taxis, la clientèle a diminué du fait d'une demande adressée par le bureau TMRL aux évaluateurs des CMS d'une plus grande rigueur dans l'application des critères d'évaluation de mobilité et donc de l'octroi du droit à la prestation. Pour ce qui est de THV, qui regroupe des bénéficiaires plus lourdement handicapés, la clientèle a au contraire augmenté, mais le recours à la prestation a diminué.

GARANTIR LE MINIMUM VITAL

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION

Évolution de la demande du RI - Dépenses et nombre de dossiers

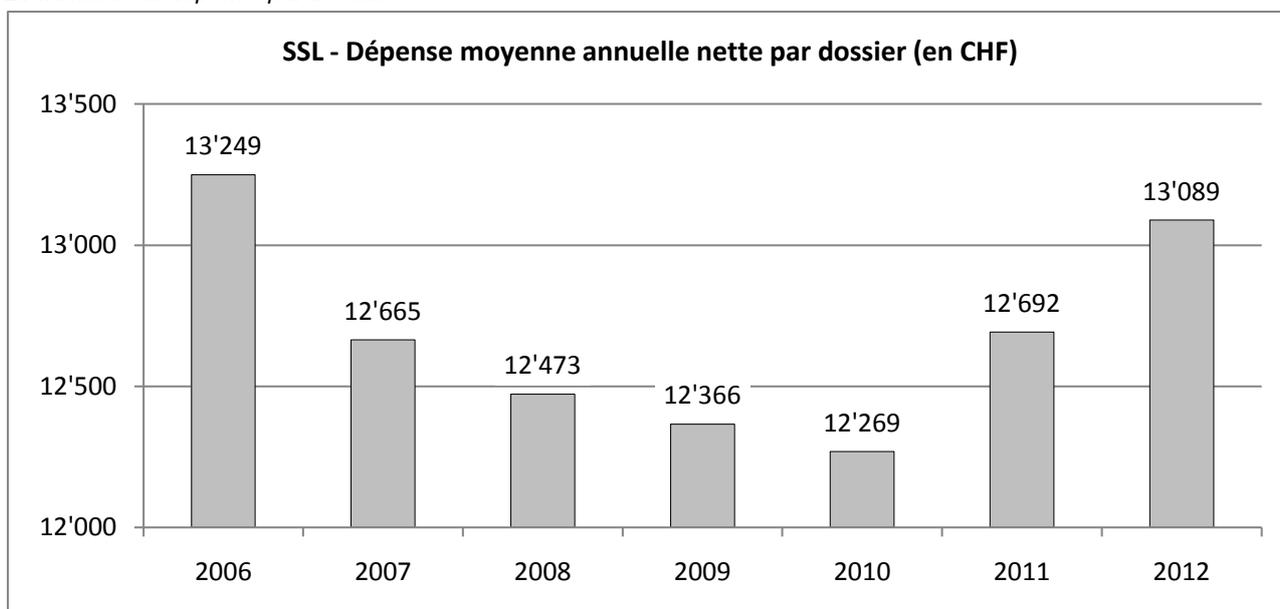
Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %	Rétrocessions de tiers (CHF)	Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Évolution en %
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9.0	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0

Source : GEFI

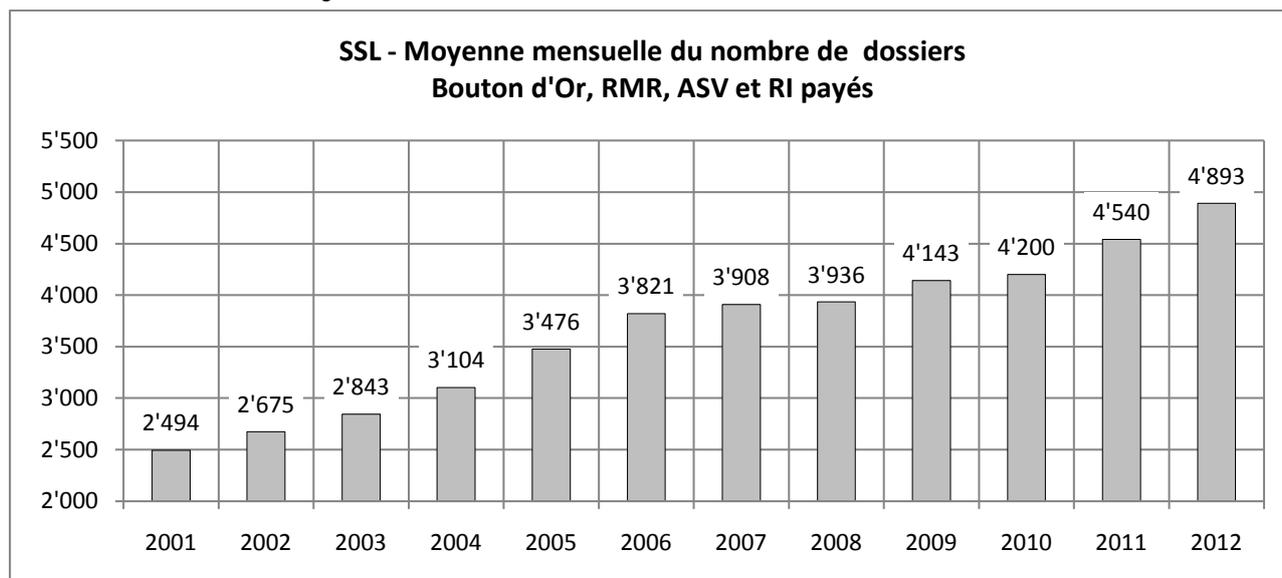
L'important accroissement de la dépense RI en 2012 est, pour une partie, imputable à celui du nombre de dossiers, consécutif à l'entrée en vigueur, en avril 2011, de la 4^e révision de la LACI, accroissement qui se stabilise en 2012.

Évolution de la dépense par dossier



Outre l'évolution du nombre de dossiers, la dépense moyenne annuelle par dossier joue également un rôle non négligeable dans l'accroissement de la dépense RI. C'est la combinaison de ces deux facteurs qui conditionne l'évolution de la dépense finale en matière d'aide sociale.

Évolution des dossiers des régimes cantonaux



Selon le tableau ci-dessus, la moyenne mensuelle des dossiers a été plus élevée en 2012 qu'en 2011. Mais cela tient uniquement à l'augmentation très importante des dossiers survenue dès avril 2011, suite à la 4^e révision LACI. Le nombre de dossiers payés en décembre 2011 est de 4'788, et le nombre de dossiers payés en décembre 2012 est de 4'877 (+ 89 seulement). Ainsi, l'année 2012 a-t-elle en réalité été stable. La raison principale est l'entrée en vigueur des nouveaux régimes sociaux cantonaux PC familles et rentes-pont AVS. En 2012, il a été octroyé 152 PC-familles et 58 rentes-pont AVS à des ménages qui, grâce à cela, ont quitté le RI.

Enquêtes et perceptions indues

Enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2008	2009	2010	2011	2012
Demandées	327	237	150	132	129
Menées	380	303	128	155	153

Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55

La forte augmentation des montants restitués s'explique principalement par le fait que les décisions de restitutions rendues depuis le 1^{er} octobre 2011 stipulent que le remboursement de la dette s'effectuera par un prélèvement sur les prestations futures de 15% du forfait RI alloué. La part du forfait concernant les enfants à charge n'est toutefois pas concernée. Ceci correspond par exemple à des retenues de 166.50 francs pour une personne adulte n'ayant pas d'enfant à charge. Jusqu'au 30 septembre 2011, les décisions de restitution stipulaient des retenues fixées à 70 francs.

Plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2008	2009	2010	2011	2012
Plaintes pénales : fraudes avec astuce (escroquerie, faux dans les titres)	13	13	28	7	18
Dénonciations pénales préfectorales : fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	153	176	145	149	216

L'écart entre 2011 et 2012 s'explique par le fait que le poste de juriste était vacant durant plusieurs mois en 2011 et qu'il n'a connu aucune vacance en 2012.

ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DEJCS

Évolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2008	2009	2010	2011	2012
Reçues	318	297	290	294	298
Acceptées	301	281	273	283	276
Refusées	17	16	17	11	22

Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 ¹	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 ²	221'664.70	476'349.10

¹ dont 350'000 francs recapitalisation (préavis N° 2007/63) et 553'032.56 francs de successions en déshérence

² dont 149'000 francs de succession en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à 5'873'126.02 francs. À la même échéance le Fonds avait accordé des dons pour un total de 5'250'443.55 francs et des prêts pour 1'031'840.15 francs dont 925'763.55 francs avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour 93'613.92 francs (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à 476'349.10 francs.

Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2008	2009	2010	2011	2012
Reçues	34	45	38	58	48
Acceptées	30	40	38	52	41
Partiellement acceptées	2	3	0	2	3
Refusées	2	2	0	4	4

Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011*	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'539.76	56'031.25	1'887'848.72

* Mise à jour des chiffres 2011 suite au bouclage des comptes

Au 31 décembre, le Service social et l'assistante sociale d'entreprise de la Ville ont accordé un montant total de 52'416.30 francs, dont 33'821.70 francs sous forme de don et 18'594.60 francs sous forme de prêt.

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Échange de matériel stérile

Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2008	2009	2010	2011	2012
Distribus	75'630	77'933	68'368	90'487	96'214
Passage	20'812	24'128	21'289	23'016	28'442
Automates	4'944	3'285	1'062	0	0
Total	101'386	105'346	90'719	113'503	124'657

Appui socio-éducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2008	2009	2010	2011	2012
Contacts	24'060	25'949	21'106	21'164	20'866
Contacts hommes	20'843	21'826	18'095	18'077	18'181
Contacts femmes	3'217	4'123	3'011	3'087	2'685
Entretiens	6'827	5'186	8'615	9'496	13'803
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	674 / 310	340 / 150	304 / 127	236 / 110	306 / 130
Soins médicaux	n.d.	1'812	2'095	2'942	3'087

Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2008	2009	2010	2011	2012
Éveil - personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	12	14	14	16
Sport Ouverte - personnes accueillies	167	104	217	320	348
Sport Ouverte - camps	4	5	1	3	4

Les demandes pour les différentes activités dévolues à la population dépendante ainsi que les soins et entretiens sont en constante augmentation.

COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Hébergement

Nuitées

Hébergement	2008	2009	2010	2011	2012
Abri PC	3'026	3'047	3'720	6'446	7'169
Marmotte	10'715	10'751	10'949	11'269	11'738
Sleep In	8'123	8'140	8'245	8'572	9'380
Total	21'864	21'938	22'914	26'287	28'314

Le nombre total de nuitées en hébergements d'urgence est en constante augmentation depuis 2008.

L'abri a été ouvert pendant cinq mois en 2012. Sa capacité est de cinquante places. En février 2012, un plan « Grand Froid » a été mis sur pied au vu des conditions météorologiques, qui a fait passer la capacité à septante places pendant trois semaines.

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2008	2009	2010	2011	2012
Kilos	520'000	601'936	534'879	572'000	600'000

Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2008	2009	2010	2011	2012
Repas	47'149	48'861	45'685	52'501	63'389

En moyenne, plus de 170 personnes par soir ont bénéficié d'un repas chaud à la Soupe populaire en 2012, avec des pics de fréquentation de près de 200 personnes par soir en mai et juin.

Hygiène et soins de premier recours

Prestations du Point d'Eau

	2008	2009	2010	2011	2012
Lessives	4'975	5'699	5'759	7'937	10'943
Douches	2'766	2'751	4'286	6'243	10'582
Consultations infirmières ¹	2'326	2'041	2'250	2'269	2'097
Consultations médicales	516	541	433	395	379
Consultations dentaires ²	1'920	2'046	1'636	1'645	1'545

¹ Les chiffres des consultations infirmières ont été corrigés dès 2008. Les consultations médicales étaient par erreur également comptabilisées dans les consultations infirmières

² Une mise à jour des chiffres relatifs aux consultations dentaires a également été effectuée. Les consultations de l'hygiéniste sont désormais incluses dans les consultations dentaires

Les prestations liées à l'hygiène ont connu une spectaculaire envolée en 2012, avec une augmentation de près de 50% des lessives entre 2010 et 2012 et de près de 60% des douches entre 2010 et 2012.